

11èmes ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ATELIER 1 – SOUTIEN A LA PARENTALITE :

Construire de nouvelles alliances qui peuvent “changer la donne”

Président : Régis Sécher, docteur en Sciences de l'Education, formateur et conférencier.

Modératrice : Lise-Marie Schaffhauser, présidente de l'Union nationale des acteurs du parrainage de proximité (Unapp).

Grand témoin : Catherine Delcroix, sociologue, professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg et directeur de recherche du laboratoire Dynamie (CNRS -Université de Strasbourg).

Dialogue avec le public à partir des témoignages et expériences suivantes :

Des parents d'enfants en situation de vulnérabilité apportent leur pierre à la réflexion sur les pratiques : présentation par des parents de la démarche de recherche qu'ils ont menée avec une quinzaine d'autres parents, un sociologue et l'université de Savoie, sur la place de la parole des parents en protection de l'enfance, et leurs préconisations.

Par José Aguilar et Patrick Lion, parents chercheurs de l'Université Populaire des Parents (UPP) d'Albertville, **Laurent Pachod**, sociologue, animateur de la démarche.

La Caf, un acteur de la “protection” de l'enfance : les dynamiques nées du schéma départemental des services d'aide aux familles de la Caf de Loire-Atlantique (médiation familiale, lieux d'accueil parents-enfants, modes de garde pour faciliter l'insertion professionnelle des parents, accompagnement individuel par les travailleurs sociaux...) montrent comment les Caf peuvent constituer un maillon essentiel du soutien à la parentalité en parfaite articulation avec les autres acteurs de la protection de l'enfance.

Par Marie-Claude Adaine, sous directrice en charge de l'action sociale de la Caf de Loire-Atlantique.

Le Centre parental de Migennes innove sur la réponse aux besoins de l'enfant : en partant d'une démarche d'accompagnement de parents handicapés pour sauvegarder le lien parents-enfants le centre a développé un outillage adapté à tous les parents accompagnés permettant d'identifier de la manière la plus objective possible leur niveau de réponses aux besoins fondamentaux de l'enfant. Comment une harmonisation des représentations des professionnels et une clarification des attendus, ont permis au centre de faciliter le dialogue avec les parents.

Par Gwenola Hubert-Toutain, directrice du Pôle enfance et famille de la Croix-Rouge Française de l'Yonne.

Une coopération 3.0 pour mieux comprendre et mieux répondre aux situations de discrédit des familles : présentation des premiers enseignements de la recherche-action collaborative “Co-éducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage en protection de l'enfance” menée par l'université de Strasbourg (Labo dynamie), l'OnPE, associant dans les équipes de chercheurs Unapp, Apprentis d'Auteuil, Sauvegardes locales et Cnape, des professionnels y compris du monde scolaire, des non professionnels, des parents.

Lise-Marie Schaffhauser

Bonjour à tous on nous propose de commencer donc merci beaucoup d'être là c'est très impressionnant un atelier à 600 personnes, on va essayer de faire quand même circuler au maximum la parole et de laisser les temps d'échanges, un temps très important aux échanges. Donc quelques mots de présentation de cet atelier, que vous avez choisi, qui s'appelle "Soutien à la parentalité : construire de nouvelles alliances qui peuvent changer la donne", évidemment cet atelier s'inscrit dans tout le programme des assises, qui est évidemment "Faire famille autour des besoins de l'enfant" et l'objet de ce travail en commun ce matin est bien de présenter de manière pratique, des initiatives ou des démarches dites inspirantes et reproductibles alors il y en a quatre, c'est pour ça qu'on est sur scène pour l'instant mais évidemment j'imagine que vous avez vous aussi des pratiques ou initiatives ou démarches inspirantes sur lesquelles on va pouvoir échanger. Ensuite je voulais faire un tout petit lien avec ce qui a été présenté hier en plénière notamment avec les résultats de l'enquête nationale sur la protection de l'enfance puisque la coopération avec l'entourage de l'enfant apparemment est plébiscité malgré le décalage qu'on a beaucoup entendu hier entre l'avis des assistants familiaux et plus généralement de tout ceux qui accompagnaient l'enfant au quotidien sur la coopération avec l'entourage de l'enfant et la famille donc l'hypothèse qu'on faisait pour cet atelier c'était : et si cette vision qui est relativement partagée de la nécessité de coopération avec l'entourage de l'enfant tenait finalement à un difficile passage à l'opérationnalité ? Donc c'est vraiment le sujet de cet atelier : comment on pourrait faire pour avoir des façons de faire opérationnelles ? Donc les deux dimensions de l'atelier c'est bien la question de la coopération, la coopération ça nécessite un certain nombre de conditions, coopération entre institutions, coopération entre parents et institutions, coopération entre entourage parents et institutions, coopération famille entre elles etc., évidemment on va travailler sur les interactions qui sont produites dans ces partages d'expérience.

Avant de passer la parole et de présenter Régis Sécher, qui le président de cet atelier et puis Catherine Delcroix, Régis est à ma droite et Catherine est à ma gauche, et Catherine Delcroix, qui est le grand témoin de cet atelier. Je voulais vous donner deux éléments d'actualité, il ne vous a sûrement pas échappé que le conseil économique social et environnemental avait, à la demande du gouvernement, remis un rapport sur la protection de l'enfance dont j'ai tiré, mais c'est un choix très personnel, deux éléments : la nécessité de revoir la gouvernance de la protection de l'enfance, ça ne vous a pas échappé mais surtout des mots assez durs puisque le conseil économique social et environnemental parle de gâchis économique et de non-sens éducatif donc j'ai envie qu'on garde ça aussi en mémoire pour ce matin et puis il met également l'accent, page 16, sur la nécessité, que ce soit au niveau national ou départemental, de veiller à la participation effective de représentantes et représentants des enfants et des jeunes pris en charge ainsi que de leurs parents à l'image de ce qui peut se faire avec le 8^{ème} collège du conseil national de lutte contre l'exclusion et la pauvreté où sont représentées des personnes vivant en situation de précarité, leur expertise d'usage ou de vécu est indispensable pour élaborer et une politique publique adaptée et la mettre en œuvre. J'insiste sur ces questions-là.

Deuxième, ça va faire le lien avec le travail de Régis, deuxième élément d'actualité, la présentation des stratégies de soutien à la parentalité, je pense que l'on pourra en parler avec vous, puisque ces stratégies sont complètement globales et transversales et qu'elles vont rencontrer des politiques plus ciblées comme l'éducation, le handicap et/ou la protection de l'enfance. Bon il y a plein d'autres choses dont on pourra parler dans le débat, dans l'actualité.

Alors Régis Sécher est docteur en sciences de l'éducation mais n'a pas toujours été docteur en sciences de l'éducation, il a travaillé de longues années en prévention spécialisée, d'abord en tant

qu'éducateur puis en tant que cadre responsable de plusieurs équipes éducatives ici à Nantes, dans l'agglomération nantaise, il a été également chef de service dans une structure de placement familial et il a terminé sa carrière professionnelle comme directeur du service régional de formation continue de l'ARIFTS en Pays de Loire. Il est très impliqué également dans les croisements et les co-formations, les croisements des savoirs. Sa thèse portait sur la reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés, le sous-titre c'est "parentalité, précarité et protection de l'enfance", c'est une thèse de doctorat qu'il a fait sous la direction Catherine Sellenet en 2009 à Nantes voilà et à la demande effectivement de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, il a récidivé en 2016 avec un travail sur l'invisibilité sociale des parents d'enfants placés. On reparlera tout à l'heure de l'Onpes si c'est nécessaire et pour Régis évidemment les travailleurs sociaux parents et les enfants et certainement aussi leur entourage peuvent trouver ensemble des solutions pour des dynamiques de coopération pour changer la donne. Catherine Delcroix à ma gauche est professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, elle anime, après l'avoir dirigé, le laboratoire de dynamique européenne c'est quelque chose d'extrêmement intéressant elle a présenté une thèse de doctorat en sciences politiques en 1984 sur la condition de la femme arabe vue au travers de sa participation aux institutions politiques. Puis elle a été habilitée à diriger les recherches en 2003 avec un travail sur l'action des personnes discréditées, elle nous en parlera, problématique et recherche. Tout le travail universitaire de Catherine depuis 30 ans c'est de mener sur différents terrains en France et en Europe et surtout dans la durée elle nous en parlera également des recherches qui portent sur les groupes familiaux en situation de précarité économique et sociale. Ça lui a permis de mettre en évidence les stratégies individuelles et collectives, de résistance à cette précarité, également les formes de mobilisation contre les risques, les risques de chômage, d'échec scolaire des enfants, d'exclusion des droits sociaux, de perte de logement et finalement les modalités de réflexion sur ces expériences et les actions mises en œuvre pour y faire face. Donc la comparaison internationale est extrêmement intéressante dans son travail et elle a mis en avant la notion de discrédit dont elle nous parlera également puisqu'on parle beaucoup de précarité, de difficultés, etc. mais la notion discrédit est extrêmement riche de ce point de vue-là. Régis Sécher va nous faire quelques mots d'introduction pour cet atelier puisqu'il souhaitait le replacer dans un contexte de protection de l'enfance plus globale et puis ensuite on va présenter les expériences.

Régis Sécher, docteur en Sciences de l'Education, formateur et conférencier
Bonjour à toutes et à tous je ne suis pas sûr que tu te sois présentée Lise-Marie.

Lise-Marie Schaffhauser

Moi je m'appelle Lise-Marie Schaffhauser je suis présidente de l'Unapp, union nationale des acteurs de parrainage de proximité, il se trouve que je suis juriste, cadre de la fonction publique territoriale et depuis une vingtaine d'années je travaille également à la formation des travailleurs sociaux y compris des cadres en protection de l'enfance donc ce sont des sujets qui me tiennent évidemment très à cœur, à la fois pour le développement du parrainage, qu'on a beaucoup travaillé à l'Unapp, mais on en reparlera plus tard et c'est dans ce cadre-là effectivement qu'on a fait connaissance avec Catherine Delcroix et aussi avec Régis.

Régis Sécher, docteur en Sciences de l'Education, formateur et conférencier

Bien pour commencer, je partirais du titre de cet atelier "Soutien à la parentalité : construire de nouvelles alliances qui peuvent changer la donne", alors d'abord le mot parentalité, mot que vous connaissez sans doute tous et toutes très bien mais qui est encore sujet à beaucoup de polémiques ou d'acception, alors si vous voulez bien on va se mettre d'accord tout de suite sur une définition très basique de la parentalité pour éviter de partir dans ces débats qui sont sans doute fort intéressants mais peut-être un peu secondaires. Donc la parentalité, je vais le traduire de façon très simple, la parentalité c'est quoi ? C'est être parent et être parent comporte en gros au moins trois domaines un peu spécifique : le domaine des relations affectives, si je veux faire aussi là très simple, avoir un gamin, c'est entretenir des relations d'affection et d'amour vis-à-vis de lui, l'autre volet c'est le domaine juridique, être parent c'est avoir des droits et des devoirs et notamment de prendre soin des droits de son enfant et enfin un volet plus pratique bien entendu être parent c'est élever, éduquer, faire à manger, socialiser son enfant voilà une définition.

Lise-Marie Schaffhauser

J'avais envie de demander à Marie-Claude Adaine qui est sous directrice de l'action sociale à la caf de Loire-Atlantique de donner peut-être aussi une définition de la parentalité telle que vu par la caf ?

Marie-Claude Adaine, sous directrice en charge de l'action sociale de la Caf de Loire-Atlantique

Bonjour à toutes et à tous donc effectivement les caisses d'allocations familiales, la branche famille nous avons réfléchi un peu à cette définition de la parentalité alors on y reviendra mais dans le cadre du schéma de services aux familles notamment c'est un mot un peu barbare mais qui veut dire une coopération entre acteurs sur un département pour mener des actions auprès des parents. Et la définition que nous avons adoptée, avant de travailler ensemble, a été de dire que la parentalité se construit de la conception de l'enfant jusqu'à l'autonomie du jeune, donc on a vraiment un parcours qui s'inscrit dans la durée.

Régis Sécher

Voilà pour le thème parentalité on pourra bien sûr en débattre mais il ne me semble pas central par rapport en tout cas ce que nous souhaitons que nous puissions échanger dans cet atelier mais il fallait se mettre d'accord sur une définition. Alors ensuite on parle de changer la donne, alors là c'est intéressant parce que changer la donne, ça veut dire qu'on part d'abord d'une histoire de la protection de l'enfance et changer la donne, ce n'est pas un vain mot, il faut savoir quand même que les origines du système de protection de l'enfance se sont ancrées en fait, dans un premier temps dans le recueil des enfants abandonnés et dans un second temps dans le recueil des enfants maltraités par leurs familles. Il était très clair et il a été très clair pendant des années, en tout cas au début de ce système que les parents n'étaient pas considérés comme des partenaires à aucun titre et la prise en charge de leurs enfants se faisait sans eux, voire contre eux, c'est important de rappeler ça parce que certes c'est de l'histoire on n'en est plus du tout là mais on part de là, et à mon avis ça n'a pas complètement disparu dans l'histoire de la protection de l'enfance, que cette affaire-là de protéger avant tout l'enfant avant tout de sa famille, de sa propre famille. Donc changer la donne parce qu'aujourd'hui on passe à autre chose et disons que dans la version contemporaine de la protection de l'enfance dont on peut situer l'origine après la seconde guerre mondiale. Les politiques publiques par rapport aux familles et aux parents n'ont pas cessé d'évoluer, on a d'abord eu une

première phase de politique, ça a été évoqué hier, dite substitutive où finalement s'était relativement simple, les enfants qui vivaient dans des familles dysfonctionnantes ou maltraitantes ou en tout cas pas adaptées à leur fonction étaient écartés, voilà on substituait à cette famille d'autres familles jugées beaucoup plus aptes à élever ces enfants. Et ses politiques substitutives ont quand même été très importantes en France, ça a concerné plusieurs centaines de milliers d'enfants pendant des années et les choses ont basculé dans les années 80, sous l'influence de trois facteurs : le premier facteur ce sont des études scientifiques concernant le devenir de ces enfants, il est apparu par plusieurs chercheurs, on pourrait en citer de nombreux, que leurs études étaient concordantes en gros les enfants qui se voyaient privés totalement de lien avec leur famille, grandissaient dans des conditions difficiles, avaient du mal à se socialiser et présentaient ce que Myriam David appelait le mal du placement, une pathologie très particulière dont on a supposé qu'elle était liée quand même à cette rupture très radicale qu'il y avait entre l'enfant placé en tout cas et sa famille. Il y a eu cet élément-là, il y a eu aussi d'autres éléments et notamment des éléments juridiques, un peu plus loin dans les années 90, la cour européenne des droits de l'homme a rappelé à la France que sous couvert de protection on n'avait quand même pas le droit de ne pas respecter les droits et prérogatives des parents, notamment les droits et prérogatives via l'autorité parentale et du côté des juristes des prises de position concernant les pratiques des services publics ou associatifs concernant donc les rapports qu'ils avaient avec les parents ont été des rappels à l'ordre, ont été faits en rappelant que même placés, les parents conservaient l'autorité parentale. Troisième élément qui a fait bouger aussi les choses et je pense qu'il n'est pas négligeable dans notre société, c'est l'élément économique nous sommes dans une période où quelqu'un de très célèbre vient à nouveau de rappeler que ça coûtait du pognon mais ce n'est pas d'aujourd'hui quand même que l'on considère effectivement que ce secteur-là coûte cher, il est vrai qu'un placement d'enfants c'est plusieurs centaines de milliers d'euros par an, ça coûte effectivement cher et donc la pression économique aussi a fait que clairement les pouvoirs publics ont souhaité que les pratiques se diversifient notamment peut-être réintroduire les familles dans le jeu, pour justement limiter les coûts liés à ce secteur. Alors on est passé en termes techniques, on dit qu'on est passé de la substitution à la suppléance et c'est vrai que ce n'est pas la même chose. La suppléance c'est une intervention auprès de ces familles mais que sur les aspects où ces familles étaient déficitaires c'est-à-dire qu'à travers ce concept de suppléance commençait à apparaître et c'était vraiment les prémices, cette idée que dans ces familles tout n'était pas forcément mauvais, qu'il y avait peut-être des potentialités et qu'il était important de prendre en compte ces ressources qu'avaient ces familles. Et puis là on passe le XXème siècle pour rentrer dans le 21^{ème} siècle où les choses en fait commencent à prendre forme et des lois, alors je pourrais en citer de nombreuses, mais la loi de 2002 très clairement a bousculé là-aussi les pratiques en demandant réellement que les parents soient pris en compte et que leurs points de vue soient pris en compte dans les projets concernant leurs enfants. Ensuite dans le domaine du handicap, il y a la loi de 2005 qui allait aussi dans le même sens, dans le domaine de la protection de l'enfance, il y a la loi de 2007 absolument, dont on a parlé hier et qui effectivement est une loi pivot, et la dernière la loi de 2016. Et dans toutes ces lois il est clairement indiqué qu'aujourd'hui, il ne s'agit pas, il est même absolument presque illégal de ne plus tenir compte des familles, c'est une obligation que ces familles-là soient associées à la définition du projet de vie de leurs enfants et que des garanties soient données à ce niveau-là et donc le cadre légal aujourd'hui a changé et c'est vrai que c'est vraiment un changement de donne puisque de parents qu'il fallait absolument écarter on est passé à des parents qui doivent devenir des partenaires. On est passé, si on peut dire ça autrement du faire pour, au faire avec, en partant aussi d'une philosophie d'un slogan qui est relativement à la mode actuellement qui me paraît intéressant c'est la reprise de l'aphorisme de Gandhi et repris par Nelson Mandela "ce que tu fais sans moi pour moi, tu le fais contre moi", c'est cette philosophie qui est

derrière, à savoir que la bonne intention ne suffit absolument pas et que les citoyens ont besoin d'être respectés dans leurs droits. Aujourd'hui on arrive à une nouvelle phase qui est et là c'est très récent, ça date du 6 mai 2007, la nouvelle définition du travail social alors je me permets de vous la lire parce qu'elle définit, elle assoit de façon très claire ces évolutions donc je vous lis, alors pas l'ensemble du décret mais une partie : "le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer leur pleine citoyenneté. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires, en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et, ça c'est très nouveau, et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde le travail social donc sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée dans le respect de la dignité de cette dernière." Donc là très clairement, à travers ce décret donc très récent qui date de 2017 et dans le code de l'action sociale c'est l'article D-142-1-1, pour ceux qui voudraient aller vérifier, changer la donne est inscrit comme n'étant plus de l'ordre d'une possibilité, d'une alternative mais comme une obligation, absolument un impératif à respecter. Alors écoutez ces évolutions sont tout à fait intéressantes, l'aspect éthique de ces évolutions, l'aspect politique bien entendu, est à peu près salué unanimement et on est à peu près tous d'accord sur une chose c'est que l'on a ignoré très longtemps que ces familles possédaient non seulement ce qu'on appelait les potentialités mais une intelligence de leur situation qui leur permettait aussi de penser leur situation mais de penser aussi les dispositifs qui les concernent. Et cette affaire-là est liée à une injonction qui est quelquefois vécue par les professionnels comme un peu obsédante, c'est l'injonction à la participation, c'est le mot clé, il est tout à fait important de faire participer les personnes enfin les usagers et leur entourage. Alors bon c'est intéressant au niveau des termes, j'ai commis le mot usagers qui vous savez n'est plus de mise mais c'est intéressant aussi de voir d'ailleurs comme l'évolution du vocabulaire, pour appeler ses populations, on les a appelés longtemps des bénéficiaires jusqu'au moment où ces populations ont fait remarquer qu'être prises en charge par les services sociaux, ce n'était pas forcément que du bénéfice donc on est passé ensuite aux usagers, avec cette notion qu'un usager c'est quelqu'un qui a des droits donc en assistant sur le côté des droits. A nouveau, les personnes, les populations concernées ont réagi en disant "mais usagers ça ne nous plaît pas" parce que finalement nous les services sociaux on n'a pas demandé à travailler avec elle, on ne se sent pas usagers mais obligé de ces services-là. Bon il y aura en plus la métaphore usagers, vous voyez bien, ça faisait un petit peu passé de mode et pour ces raisons-là donc clairement il a été proposé par le haut conseil du travail social de ne plus nommer les personnes des usagers mais aujourd'hui donc la dénomination en cours serait personnes accompagnées ou personnes accueillies voilà ce serait la dernière dénomination, jusqu'à la prochaine mais c'est intéressant parce que là aussi on voit que dans les dénominations même de ces populations, les populations commencent justement elles-mêmes à prendre la parole et à donner leur point de vue sur la façon dont on les nomme.

J'en viens à cette histoire de participation alors la participation c'est vrai que c'est sans doute un très beau projet le problème en protection d'enfance c'est qu'alors qu'elle est inscrite dans les textes et vraiment de façon très forte au moins depuis 2007 et même avant, mais depuis 2007 de façon très claire, toutes les études qui ont porté sur l'effectivité en fait de cette participation montrent que pour le moins ça a bien du mal à se mettre en place et de façon très objective, des mesures comme le PPE, projet pour l'enfant, les mesures ont du mal à s'appliquer et soyons très clair les professionnels ont fait remonter que les intentions étaient louables et partagées mais par contre ils n'avaient pas le mode d'emploi et que malgré leur bonne volonté il était compliqué de faire

Atelier 1_soutien à la parentalité.doc

participer justement ces populations. Et si on se retourne du côté des populations en question des personnes c'est vrai aussi que cette demande de participation rencontre pas mal de scepticisme, c'est pour le moins alors avec deux arguments qui sont de poids : le premier c'est ça sert à rien quand on y va, ça ne sert à rien. Le deuxième c'est on se sent manipulé et donc globalement, y compris de la part des personnes concernées, la participation ne semble pas quand même aujourd'hui, dans ce qui leur est proposé, tout à fait encore en adéquation avec ce qu'elles souhaiteraient. C'est là où c'est important d'en parler parce que derrière ce mot participation, il y a effectivement des choses très différentes, participer c'est tout une acception, ça peut aller de l'information tout simplement, on informe la personne donc elle participe puisqu'elle est informée, ça peut aller jusqu'à la consultation, c'est-à-dire qu'éventuellement on les informe et elles donnent leur point de vue, point final on a eu leur point de vue donc elles ont participé. Et puis ça peut aller, et je crois que c'est l'esprit des textes aujourd'hui, jusqu'à la co construction c'est-à-dire que les personnes non seulement sont consultées mais réfléchissent à ce qui leur est proposé et elles sont en capacité de faire des contre-propositions et c'est ensuite à partir d'un dialogue qui peut être d'ailleurs quelquefois un peu compliqué puisque les points de vue sont différents, c'est à partir de ce dialogue que l'on peut envisager ce qui serait réellement une participation. Et d'ailleurs quand on observe les exigences pratiques, quand la participation prend cette forme de co construction, en général-là pour le coup, et du côté des équipes enfin des professionnels et du côté des usagers, les choses changent complètement, ce qui ne fonctionne pas c'est la participation canada dry qui est vécue par ces populations comme de l'ordre de la manipulation. Voilà donc j'ai fini mon temps, à toi Lise-Marie.

Lise-Marie Schaffhauser

Merci Régis. Ça nous permet effectivement de poser les bonnes questions. Catherine, est-ce que tu as d'après tes travaux, toi des choses à ajouter au niveau de l'introduction ?

Catherine Delcroix, sociologue, professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg et directeur de recherche du laboratoire Dynamie (CNRS -Université de Strasbourg)

Je voudrais juste ajouter deux points, ce qu'a dit Régis au début sur l'histoire de la protection de l'enfance implique un regard en fait qu'on pourrait qualifier de discréditant c'est-à-dire qu'au départ si une famille, des parents, des enfants sont suivis par la protection de l'enfance et quelque part ne sont pas crédibles et ça retentit aussi sur les enfants. Donc cette situation qui est structurelle, même s'il y a eu une évolution, elle reste dans l'esprit dans les représentations et c'est une difficulté importante par rapport à la co-construction, ça ne veut pas dire que c'est définitif du tout mais c'est structurellement une situation qui existe. C'est là pour le premier point. L'autre point c'est sur la notion d'expérience qui est vraiment fondamentale, et là je voudrais juste dire qu'il y a dans les possibilités que les parents ont de construire des stratégies de résistance ou de trouver avec leurs enfants ou leur entourage des solutions, les parents peuvent se servir de deux types de ressources, il y a les ressources objectives qui touchent à l'économie, le fait d'avoir de l'argent, de pouvoir joindre les deux bouts et on n'en a pas assez parlé me semble-t-il et on va en parler parce que pour élever des enfants il faut quand même des moyens et il faut qu'on puisse être à la maison, pas tout le temps travailler la nuit ou ne pas être au chômage parce qu'on n'a pas assez d'argent pour assurer les choses pour les enfants, donc ça c'est un point très important. C'est aussi pouvoir suivre les enfants à l'école si on n'a pas pu être à l'école et qu'on n'a pas pu obtenir de diplômes parfois on a du mal mais il peut y avoir d'autres choses qu'on peut prendre, enfin faire des alliances pour trouver des solutions. Mais il y a une autre dimension aux ressources des parents liée à leur expérience, c'est ce

que j'ai appelé des ressources subjectives c'est-à-dire la capacité face aux difficultés ou aux réussites d'avoir pris une distance et d'avoir pu réfléchir, d'avoir pu restituer, communiquer avec les enfants sur ses dimensions-là, qui touchent à l'histoire de la famille mais qui touchent aussi parfois à la rencontre entre l'histoire de la famille et les événements collectifs dans la société, pour des familles qui ont une origine étrangère, ça peut être lié à la colonisation, aux effets de la colonisation mais aussi pour des familles d'origine française ça peut être le fait qu'une usine a fermé, qu'il y a eu un mouvement collectif et donc ça rentre dans l'histoire de la famille. Et après si c'est traité collectivement et que les parents trouvent les moyens de communiquer avec leur enfant ça devient de la ressource subjective, parfois ça été tellement douloureux qu'il y a le silence et ça ça peut poser problème parce que comme ça a été dit hier dans les tables rondes, la narrativité pour les enfants et leur construction, quels que soient les problèmes rencontrés, est importante et il faut que les enfants puissent avoir une compréhension de ce qui s'est passé. Donc je voulais juste ajouter ces deux éléments.

Lise-Marie Schaffhauser

J'ai oublié de donner la règle du jeu. On pensait que c'était plus facile de présenter chaque expérience les unes après les autres, on n'a pas tout à fait respecté, on a fait un autre choix sur l'ordre de présentation vous allez voir. On s'est dit aussi qu'on allait vous donner la parole après chaque présentation pour deux ou trois questions de précisions sur les expériences. On ferait ensuite un temps de pause et qu'ensuite on pourrait débattre à partir de vos propres expériences et puis des questions qu'on a envie de poser et on restera là pour le faire, voilà donc ça c'est la règle du jeu. Donc on va commencer par l'expérience de l'UPP d'Albertville, qui vous a été présentée de la manière suivante : des parents d'enfants en situation de vulnérabilité apportent leur pierre à la réflexion sur les pratiques. Donc ils ont évidemment un savoir d'expérience mais ils ont aussi fait un choix de se constituer en parents chercheurs donc je vais leur laisser le soin d'expliquer mais je voudrais d'abord dire quelques mots, présenter Patrick Lion, qui est là qui est un des parents de l'UPP, ils sont 4, plus Laurent qui est l'animateur voilà qui va aussi se présenter. Aujourd'hui on devait avoir à côté de Patrick, José Aguilar, José a été empêché au dernier moment, on s'est posé la question, ça nous ennuyait beaucoup parce qu'il a beaucoup travaillé sur cette présentation et on a choisi hier de faire porter la voix de José par Lucie qui est assise ici, qui a pris connaissance de ce que José voulait dire et Lucie est aussi l'auteur des photos qui sont là, on en reparlera tout à l'heure, donc je vous laisse le soin, Patrick, Lucie et Laurent de présenter effectivement tout ce cheminement des parents qui se sont constitués en UPP à Albertville.

Des parents d'enfants en situation de vulnérabilité apportent leur pierre à la réflexion sur les pratiques : présentation par des parents de la démarche de recherche qu'ils ont menée avec une quinzaine d'autres parents, un sociologue et l'université de Savoie, sur la place de la parole des parents en protection de l'enfance, et leurs préconisations.

Laurent Pachod, sociologue, animateur de la démarche

Bonjour à tous on avait prévu un ordre de passage donc qui a été bouleversé suite à l'impossibilité de José de participer donc on avait essayé de recalculer les choses et il me semble nécessaire au préalable, j'avais envisagé d'intervenir à la fin, mais j'interviendrai deux fois. Les UPP, les universités populaires de parents qu'est-ce que c'est ? Je voudrais vous présenter le contexte général et puis ensuite laissé la parole à Patrick et Lucie qui sera la porte-parole de José et puis après je reprendrai la parole pour Atelier 1_soutien à la parentalité.doc

mettre la focale sur l'université populaire de parents d'Albertville dont Patrick fait partie en tant que parent chercheur et que j'anime en tant que sociologue comme c'est marqué ici mais surtout en tant que travailleur social puisque j'ai travaillé dix ans en maison d'enfants à caractère social et 4 ans dans un dispositif de visite accompagnée.

En quelques mots, les UPP sont nées d'un collectif citoyen et parental qui s'appelle l'association des collectifs enfants parents professionnels, l'Acepp. L'idée des UPP est née en 2000, à un moment où, si vous en souvenez, sur fond des questions des émeutes urbaines, la question de la parentalité prenait place dans l'espace public avec l'avantage de soulever cette question et d'amener des débats mais avec deux inconvénients majeurs : le premier, le débat télévisuel avait tendance à construire une image du bon parent, une image normée de ce qu'est, ou de ce que devrait être le parent et donc de fait d'écarter les parents qui en sont a priori les plus éloignés et donc pour partie les parents qui sont dans des situations de précarité, premier désavantage. Deuxième désavantage c'était que la question de la parentalité était essentiellement abordée par des psychologues, des sociologues, des experts mais très rarement voire jamais de parents donc en quelque sorte comme Bourdieu a pu l'évoquer dans d'autres secteurs, les parents étaient parlés. L'idée de l'UPP est née dans ce contexte où la volonté a été de permettre à la parole des parents d'être publicisée pour être entendus dans l'espace public entre autres, aujourd'hui il y a différentes possibilités mais il s'agit d'occuper des places ou des positions de pouvoir, et dans ses positions de pouvoir, celles de l'universitaire est reconnu comme celle de l'expert. Dans les prises de paroles que je ferais j'ai en tête ces trois sources de savoir : les savoirs universitaires, les savoirs professionnels et les savoirs d'expériences des personnes concernées. Donc les UPP sont des groupes de parents qui conduisent une recherche avec l'aide d'un animateur. Dans l'UPP d'Albertville je suis l'animateur et avec le soutien d'un universitaire, dans ce triptyque, les parents sont des parents chercheurs et l'universitaire n'est pas un chercheur, l'universitaire lui amène sa méthodologie c'est-à-dire qu'il ne construit pas la problématique, il ne construit pas les hypothèses, il est en quelque sorte au service des parents de l'UPP pour les aiguiller, les accompagner dans les meilleures méthodologies à mettre en place pour répondre à la problématique qu'eux-mêmes ont construit. Voilà Patrick, je te laisse la parole.

Patrick Lion, parents chercheurs de l'Université Populaire des Parents (UPP) d'Albertville

C'est quoi une UPP ? C'est un groupe de parents qui conduisent une recherche sur la parentalité. A l'UPP d'Albertville, nous sommes 5 parents, nous avons choisi notre thème "Aime la protection de l'enfance pour ce que nous sommes, des parents qui avons été concernés par la protection de l'enfance". Nous nous sommes tous retrouvés dans le sentiment vécu d'un manque de reconnaissance par différents professionnels. Des exemples : se sentir étiquetés de mauvais parents et d'incapables par les professionnels, d'être jugés et dévalorisés, ne pas toujours avoir eu sa place dans le suivi de l'enfant, d'avoir un regard jugeant de tout un ensemble de professionnels. Nous avons décidé de faire une recherche pour voir si d'autres parents avaient le même ressenti. Nous avons donc d'abord conduit des entretiens exploratoires avec d'autres parents. A l'issue des résultats on a décidé d'une problématique : les ressources, les savoirs et savoir-faire des parents en protection de l'enfance sont-ils suffisamment reconnus ? Pour répondre à cette problématique, nous avons émis des hypothèses. Ensuite afin de vérifier ces hypothèses nous avons décidé de faire, avec l'aide de l'universitaire une méthode d'enquêtes. Nous avons donc conduit une dizaine d'entretiens et plus de cent questionnaires. Concernant les entretiens nous les avons effectués avec des parents concernés par la protection de l'enfance. Le panel était constitué de huit femmes et un homme. Notre grille d'entretien comptait 17 questions, nous les interrogeons sur la relation avec les professionnels. Concernant les questionnaires nous en avons réalisé une centaine, ils ont été adressés

Atelier 1_soutien à la parentalité.doc

à des citoyens, des étudiants en travail social, ils comportaient une vingtaine de questions. Nous avons interrogé les citoyens sur leurs connaissances de la protection de l'enfance et nous nous sommes interrogés à savoir comment les étudiants envisageaient-ils leur travail avec les parents une fois leur diplôme obtenu ? Une recherche comme la nôtre faite par des parents a posé quelques difficultés. Il a été difficile pour certains professionnels de nous accepter en tant que parent chercheurs. Par exemple la délégation territoriale a refusé que l'on vienne leur présenter notre travail car certains d'entre nous avaient encore des enfants suivis. Il a également été difficile de rentrer en contact avec des parents, certains d'entre eux refusant d'ouvrir notre courrier quand il était accompagné du logo de la MECS, qui soutenait notre recherche.

Lucie

Du coup je vais vous lire tout simplement le texte que José avait prévu de présenter. Maintenant que mon collègue vous a présenté la méthodologie de recherche je vais vous présenter les résultats. En premier on s'est aperçu que les citoyens lambda ont une image négative des parents en protection de l'enfance qui s'énonce surtout en termes de négligence et d'incapacité. Par ailleurs les citoyens pensent que la maltraitance est le seul facteur de placement. Notre recherche fait ressortir le fait que ces idées viennent principalement de la presse et de la télévision, avec des reportages mettant en avant le sensationnel. Dans un deuxième temps, nos analyses nous ont surpris quant aux représentations négatives, représentations négatives des étudiants concernant les parents en protection de l'enfance qui sont encore plus négatives que celle des citoyens lambda. On remarquera qu'il y a trois quarts d'entre eux qui pensent que la maltraitance est le premier facteur de placement, la moitié, la négligence et un tiers comme parents incapables. On a constaté aussi que les étudiants minimisent les difficultés économiques, ils pensent que les difficultés des familles sont dues aux individus et non pas à leur contexte de vie, autrement dit, ils seraient des médecins qui veulent guérir la personne et non la maladie. Paradoxalement ces étudiants ont une représentation positive de leurs futures relations avec les parents. On peut se demander comment ils réussiront à adapter leurs représentations négatives à un travail en collaboration avec les familles ? L'ensemble des résultats nous ont conduits à énoncer quelques préconisations. Voici quelques-unes d'entre elles : veillez à favoriser une juste information des citoyens sur la protection de l'enfance et éviter le sensationnel médiatique, accompagner aussi les étudiants à ne pas avoir trop de préjugés envers les parents mais plutôt de valoriser leurs compétences, de travailler avec et non pas sur car ce ne sont pas des dossiers, permettre aux étudiants pendant leur cursus de formation de mettre à l'épreuve leur représentation des parents au travers d'interventions de ceux-ci dans les écoles de travail social, et pour finir développer le croisement des regards en formation continue.

Laurent Pachod

Merci pour José, merci Lucie, je pense que tu as pleinement rempli un rôle qui n'était pas évident et qui s'est décidé hier soir au pied levé au restaurant. Donc je m'étais proposé de reprendre brièvement la parole. Les résultats qui vous ont été présentés, sont parcellaires c'est-à-dire à deux titres parcellaires parce que je pense, Patrick serait d'accord avec moi, qu'il faut être modeste par rapport à cette recherche mais aussi surtout parcellaire parce que le reste des résultats sont parus dans un bouquin avec les résultats des autres universités populaires de parents. Je ne l'ai pas évoqué tout à l'heure, il en existe aujourd'hui 33 en France qui travaillent sur des thématiques différentes toutes liées à la parentalité, le handicap à titre d'exemple, les quartiers populaires, l'école, le handicap et puis deux universités populaires en France qui travaillent sur la protection de l'enfance.

Pour peut-être venir inscrire rapidement l'histoire de cet UPP dans ce qui nous traverse dans nos métiers respectifs c'est-à-dire la protection de l'enfance. J'ai été embauché en tant que chargé de mission en 2010 par une maison d'enfants à caractère social qui avait la volonté, le souhait, l'envie de soutenir et de défendre une vision de la protection de l'enfance qui soit inclusive, participative vis-à-vis des parents qui tentent de développer ce qu'on a appelé plus tard le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Donc c'était un souhait, une orientation forte de fait ne serait-ce que par le fait d'embaucher un chargé de mission qui avait pour une partie de ses activités, d'accompagner des démarches participatives en direction des parents d'enfants accompagnés et des enfants eux-mêmes. Pour vous donner deux exemples d'outils qui ont été mis en place dans cette MECS, j'évoquerai les groupes d'expression suite à la loi du 2 janvier 2002, les établissements sociaux et médico sociaux ont l'obligation de mettre en place soit des groupes d'expression soit un conseil de la vie sociale soit d'autres formes de participation, par exemple questionnaire de satisfaction. Le choix qui avait été fait des groupes d'expression s'est fondé sur le fait que le code de l'action sociale et des familles évoque que pour les maisons d'enfants à caractère social, dans un CVS, le directeur siège avec une voix délibérative or ce qu'il s'agissait d'essayer de mettre en place c'était vraiment une démarche participative qui permette aux parents et aux enfants de participer au fonctionnement et à l'organisation de l'établissement, avec ce qu'évoquait tout à l'heure Régis Séchet, différents niveaux information, consultation, concertation, codécision. J'ai en tête aussi derrière des évolutions de parent sur lequel je reviendrai très vite tout à l'heure où on passe de l'agent à l'acteur à l'auteur, je pense à Doisneau sur cette question-là. Donc des groupes d'expression et puis un autre outil qui était me semble-t-il innovant et qui l'est toujours, c'était la possibilité pour les parents de participer aux rapports de fin de mesures. La protection de l'enfance a mis du temps historiquement à évoluer déjà pour lire les rapports de fin de mesures aux parents. Le pas de côté qui avait été fait, un pas de côté supplémentaire me semble-t-il était qu'à la fin de la mesure les parents étaient invités à remplir un rapport de fin de mesure en exprimant leur point de vue sur l'accompagnement, qui était envoyé au prescripteur. Donc le prescripteur disposait à la fois du rapport du professionnel et du rapport du parent et de l'enfant. Je termine là-dessus, la difficulté que l'on a rencontré c'est que les parents qui étaient accompagnés par l'UPP ont suivi ce qu'on a appelé des parcours de participation ascensionnelle c'est-à-dire qu'ils ont participé à différents dispositifs en prenant progressivement de plus en plus de confiance et de place dans le fonctionnement et l'organisation des établissements et puis un beau jour ils ont vu la fin de la mesure d'accompagnement de leurs enfants or ils souhaitaient quand même pouvoir continuer de participer au dispositif qui existait et à ce moment-là moi je me suis heurté vis-à-vis des cadres et des psychologues essentiellement, à une opposition c'est-à-dire l'impossibilité de penser la participation des parents, une fois ses parents sortis de l'établissement. Je ne connaissais pas les UPP, nous ne les connaissions pas, je connaissais juste les universités quart monde et c'est à ce moment-là que j'ai proposé aux parents les universités populaires de parents donc c'est comme ça qu'est né, je tenais à le souligner d'entrée parce que ça rappelle que la démarche des parents est une démarche un peu satellitaire par rapport à une institution qui a connu une butée ou une limite dans la démarche participative qui a été mise en place.

Lise-Marie Schaffhauser

Merci ça permet aussi de rebondir sur la question de la précarité dont Régis Séchet voulait parler tout à l'heure et qu'il n'a pas pu exprimer comme il le souhaitait et puis Catherine voulait aussi réagir et je voulais aussi demander à la caisse d'allocations familiales par rapport à une démarche comme celle-ci qui est une démarche de parentalité active, qu'elle est la posture de l'institution CAF ? Alors Régis ?

Régis Sécher

Oui je pense qu'en protection de l'enfance les choses évoluent bien mais il reste quand même un certain nombre de points aveugles, de choses à penser et qu'il faut vraiment éclaircir parce que si on veut réellement instaurer un dialogue avec les populations il faut à minima connaître quelles sont ces populations. Il y a quelque chose qui fait souvent polémique, qui est la question du lien qu'il y aurait entre précarité sociale et protection de l'enfance. C'est d'un débat qui dure depuis des années mais qui n'est pas sérieux puisque les chiffres sont récurrents, on est à peu près tous d'accord sur le fait que 80 % des familles fréquentant enfin bénéficiant de mesures éducatives sont issues de couches sociales très défavorisées donc le lien entre misère sociale et difficultés éducatives, à mon avis, est incontestable sur ce point-là, ce qu'il faut effectivement distinguer, ce qui heurte les professionnels, c'est que dans notre pays, et heureusement, notamment, on ne prend pas de mesures éducatives ou surtout de placement pour des causes directement de pauvreté donc c'est pas un lien de causalité qui existe entre la précarité sociale et les mesures éducatives, on est bien d'accord de ce point de vue-là, et il n'y a pas scandale, par contre ça n'enlève pas le fait que les populations précarisées sont prioritairement et très prioritairement touchées par ces mesures et donc ça nécessite de réfléchir en quoi la misère sociale participe des difficultés éducatives que connaissent les populations, et ce point aveugle à mon avis pose problème. Il y a second point aveugle mais je l'évoquerais plus tard mais celui-là me paraît très important.

Marie-Claude Adaine

Donc sur cette notion de lien entre la précarité justement et le fait que les familles peuvent sont dans une situation difficile, on la prend bien à cœur parce que je redrai un peu rapidement tout à l'heure comment l'action sociale des caf se déclinent, ce qui est certain c'est que la première mission des caf c'est de faire de l'accès au droit. Et l'accès au droit c'est de permettre aux familles d'avoir leurs droits en termes de prestations, d'avoir un minimum pour vivre, même si on pourrait revenir sur les montants de ces minimums. Donc c'est vraiment là où c'est le plus important c'est ce qui s'appelle travailler contre le non recours pourquoi ces familles n'ont pas leurs droits et au-delà de ça c'est le travail que fait les travailleurs sociaux pour la première approche, un entretien global pour être sûr que la famille a l'ensemble de ses droits. Et la deuxième partie c'est d'être plus sensibles aux familles les plus démunies, pour aller apporter un complément en termes d'aides financières, d'accompagnement social, de projets avec la famille. Donc je pense que l'on ne peut pas dissocier effectivement tout ce qui est de l'action des caf de la notion de prévenir avec les familles et de les accompagner pour éviter que ces situations puissent dérapier.

Lise-Marie Schaffhauser

Merci beaucoup, Catherine voulait réagir aussi sur la question de la misère sociale.

Catherine Delcroix

Il y a trois choses sur lesquelles je voulais réagir, je trouve vraiment l'expérience de l'université populaire extrêmement intéressante. Il y a une chose sur laquelle je voudrais vraiment insister c'est le poids des représentations sociales, ce n'est pas en discutant les représentations sociales qu'on arrive à s'en libérer, ce qui est vraiment important c'est de travailler ensemble dans le cadre d'une recherche action parce que c'est en faisant soi-même les entretiens, etc., en confrontant ses propres représentations avec des découvertes qu'on fait dans les analyses qu'on les fait tomber parce que

quand on écoute un discours, on peut théoriquement comprendre, accepter mais c'est pas pour ça qu'on change sa pratique ça c'est vraiment un point capital. Alors je suis un petit peu allergique à la notion de misère sociale parce que c'est vrai que dans quand même bien des cas, parfois des parents n'ont pas pu s'occuper à un moment donné de leur enfant mais c'est plutôt une question budgétaire, de conditions objectives ou de maladie et ça rentre quand même beaucoup dans les situations de précarité parce que la notion de misère implique quand même une espèce de déficit essentialisé. C'est une représentation de ma part aussi donc c'est juste un petit point comme ça mais je pense qu'on peut en discuter parce que c'est un point très important. Et le travail sur le budget avec les familles c'est certainement un très bon outil parce que c'est là qu'on comprend parfois des choses qui de l'extérieur apparaissent comme étrange, pourquoi par exemple une famille garde un peu d'argent pour acheter des objets de marques à ses enfants alors qu'elle est endettée, ça c'est un petit exemple concret, mais on voit très bien quand on discute avec le parent ou les parents et l'entourage qu'il y a des moments où l'enfant va, à l'adolescence notamment, va éclater etc. et qu'il y a besoin de faire ça et ils expliquent pourquoi. Alors il y a aussi la notion de dérapage sur laquelle peut-être il faut faire attention parce que là on évalue et encore une fois remettre en contexte et bien découvrir les configurations des situations dans lesquelles sont pris les gens c'est très important et identifier par rapport à la parentalité dont seulement les parents mais aussi les personnes ressources qui ne sont pas uniquement les professionnels ou les parents mais qui peuvent être des gens dont on n'a pas idée, ça peut être même un prêtre, un ami, un copain d'un enfant, ça peut être beaucoup de personnes. Voilà les trois points sur lesquels je voulais réagir.

Lise-Marie Schaffhauser

Merci beaucoup. Avant de vous passer la parole, quand on avait préparé cet atelier il y avait un autre élément qui était ressorti mais je pense que c'était José qui avait dit ça aussi, cette question qui rejallit, l'image négative qu'on a de nous-mêmes et que les travailleurs sociaux peuvent avoir de nous-mêmes rejallissent aussi sur l'image que nos enfants ont de nous. Vous n'avez pas parlé des enfants dans vos deux interventions. Voilà c'est quelque chose qui avait été évoqué ensemble, je tiens à le rappeler. On va passer peut-être aux questions, est-ce que vous avez des questions de compréhension sur la démarche des parents dans l'université populaire de parents d'Albertville ? J'ajoute qu'ils se sont constitués en association depuis 2016 donc c'est une démarche qui vient de loin ça a commencé en 2010 c'est ça ce que tu disais et puis en 2016 ils se sont constitués en association pour justement pouvoir obtenir les aides financières d'action sociale de la caf, pour soutenir leur démarche, à voir les trois euros six sous dont on a absolument besoin aussi parce qu'il faut quand même parler argent pour voir mener à bien un projet quel qu'il soit, on ne vit pas avec des coquillages donc il nous faut quand même bien un tout petit peu d'argent. Est-ce que vous avez des questions dans la salle, des questions sur la démarche ?

Question 1

Bonjour j'avais une question par rapport à votre proposition d'intervention des parents en école de travail social, je me demandais un petit peu jusqu'où était allée cette idée, comment ça pourrait être présenté aux écoles ? Et quel échange il y aurait avec les étudiants ? Sur quoi porterait un peu cet échange ? Est-ce que vous êtes allés au bout, est-ce que vous êtes allés plus loin dans votre proposition d'imaginer comment elle pourrait se concrétiser ?

Question 2

Juste au niveau justement d'autres recherches sur ce sujet est-ce que les universités de parents sont, est-ce qu'il y a un ressenti d'être mis un petit peu de côté ou d'être vraiment inscrits dans les autres recherches universitaires et notamment par rapport je vais parler de l'observatoire national de la protection de l'enfance, est-ce qu'il y a un lien qui est fait justement sur ce retour des parents dans le cadre d'une université des parents ?

Question 3

En complément de la première question, est-ce que vous avez envisagé éventuellement d'intervenir dans des établissements soit d'aide sociale à l'enfance, soit d'accueil du public en grande précarité ?

Patrick Lion

Je vais répondre à la question des interventions dans les écoles de travailleur social donc on est intervenu déjà deux fois deux années en suivant à l'IUT de Grenoble avec des étudiants en master 2, ils étaient en fin de leur parcours. Donc ils avaient déjà connu un peu le terrain dans leur stage, c'était un moment très enrichissant pour les deux parties, aussi bien pour les étudiants que pour nous. On a aussi croisé un regard de savoir avec l'IREIS à la Ravoire en Savoie, donc il y avait des étudiants, des professionnels, des responsables du conseil départemental et des parents. Et aussi on voudrait aussi intervenir dans des maisons à caractère social, voilà le projet qu'on a.

Laurent Pachod

Je ne vais pas amener de compléments sur ce qu'a dit Patrick, donc des IUT, des écoles de formation en travail social, ça fait deux ans que l'UPP intervient là-dessus et donc a construit deux modules de formation spécifiques qui dure une journée. Dans les établissements ça commence à prendre un petit peu, le moins qu'on puisse dire c'est qu'on n'est pas prophète en son pays, c'est-à-dire que l'UPP a été davantage accueilli sur d'autres territoires ou au niveau national que sur son propre territoire mais au bout de six ans, la démarche a commencé en 2012, pas 2010, au bout de six ans ça commence à contaminer et un certain nombre d'institutions qui pouvait avoir des craintes quant à la démarche des parents sont plus tranquillisés entre autres avec ce qu'apporte la parution d'un livre le travail avec l'université, tranquillise beaucoup les esprits.

Le dernier point c'était la particularité de l'UPP par rapport à d'autres recherches, alors la façon dont j'ai compris la question c'est est-ce que la recherche de l'UPP de protection de l'enfance avait des spécificités par rapport aux autres recherches des UPP c'était ça ? Là Patrick pourrait en dire un petit peu plus que moi. Le processus de l'université populaire de parents nécessite de passer du JE au NOUS, c'est-à-dire de quitter, de dépasser des questions individuelles ou en lien aux problématiques personnelles que les parents chercheurs ont connu en lien avec la protection de l'enfance, au NOUS c'est-à-dire une problématique collective. Et ça en général ça prend du temps dans les UPP qu'on évoquait tout à l'heure qui travaillent plus sur le handicap, les quartiers populaires ou autres. Et je crois que ça a été très vite enfin ça a été très vite sur l'UPP d'Albertville parce que vous vous êtes immédiatement reconnus dans une problématique commune.

Lise-Marie Schaffhauser

On va passer à l'expérience qui nous est présentée par Gwenola Hubert-Toutain, qui est seule puisque sa collègue qui devait être avec elle finalement n'est pas là. Donc il lui revient la charge de

présenter ça c'est effectivement une expérience partenariale d'un centre parental au service de parents en situation de handicap, Gwenola va nous l'expliquer. C'est une démarche extrêmement intéressante aussi puisque c'est la part d'initiative en fait que chacun d'entre nous, travailleur social au sein d'une institution donc là c'est le centre parentale de Migennes, qui est un centre parental géré par la Croix Rouge, c'est important de le dire et donc voilà comment on peut avoir des audaces, utiliser les interstices qu'on a tous pour effectivement faire bouger les choses.

Le Centre parental de Migennes innove sur la réponse aux besoins de l'enfant : en partant d'une démarche d'accompagnement de parents handicapés pour sauvegarder le lien parents-enfants le centre a développé un outillage adapté à tous les parents accompagnés permettant d'identifier de la manière la plus objective possible leur niveau de réponses aux besoins fondamentaux de l'enfant. Comment une harmonisation des représentations des professionnels et une clarification des attendus, ont permis au centre de faciliter le dialogue avec les parents.

Gwenola Hubert-Toutain, directrice du Pôle enfance et famille de la Croix-Rouge Française de l'Yonne

Bonjour à tous donc effectivement je suis seule sur la scène et ce n'est pas facile donc je compte sur votre indulgence mais je suis portée par toute l'équipe et puis toutes les familles du centre parental donc je me sens plus forte. Donc effectivement le centre parental de la Croix-Rouge à Migennes est dans l'Yonne en Bourgogne, c'est l'une des trois structures du pôle enfance et famille. A côté de ça j'ai aussi la charge de deux crèches donc une crèche familiale et une crèche collective, qui sont, elles pour le coup des structures petite enfance sur lesquelles la CAF et les municipalités nous accompagnent. Ce centre parental a une vraie estampille protection de l'enfance, nous accompagnons 80 personnes en hébergement collectif, en hébergement que l'on appelle diffus, c'est-à-dire des appartements en ville sur le territoire du département et puis sur une action placement à domicile pour l'équivalent de 29 enfants. Peut-être par rapport à ce qui est aujourd'hui l'expérience que je vous présente pour le centre parental, juste revenir sur le fait que à l'origine on était un centre maternel, que le département de l'Yonne a valorisé la compétence et la reconnaissance centre parental avant la loi de 2016 et qu'on a pu accueillir depuis longtemps des couples, des couples avec enfants, des couples qui attendent un enfant, des parents seuls mères ou pères et qu'on accueille aussi des mineurs, donc des mineures seules filles ou des couples donc c'est extrêmement variés et enrichissants. Sur une des habitudes protection de l'enfance plus classique donc mineur forcément, des familles avec des poly toxicomanie, des familles en précarité, des familles avec des difficultés de logement etc., depuis trois ans environ les parents en situation de handicap donc on est plutôt sur du handicap psychique, de la déficience intellectuelle nous ont été orientés par les services du département et du coup plutôt que de se dire on sait pas faire on ne va pas y arriver au secours, on a regardé autour de nous et puis on s'est enrichi de l'accompagnement qui était développé par une autre association du territoire qui s'appelle Charles de Foucauld qui une petite association départementale et qui gère un service d'accompagnement à la vie sociale et un service d'accueil médicalisé, on est plutôt sur l'observance des traitements et c'est donc avec Charles de Foucauld, on a défini ensemble avec l'accord du département parce qu'on est allé solliciter le département sur cette expérience, on leur a dit nous ce qu'on vous propose c'est à moyens constants bien évidemment de regarder comment en étant dans une coopération ensemble, l'ensemble des deux équipes protection de l'enfance et accompagnement à la vie sociale, on peut soutenir ces familles. Il était clair qu'au niveau du handicap, la question de l'enfant faisait peur et il était clair que du côté de la protection de l'enfance la question du handicap psychique faisait peur donc en travaillant ensemble avec l'appui de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle et infantile

et de la MDPH, qui nous permet des choses extraordinaires c'est-à-dire d'avoir des notifications d'orientation en un mois de temps, la réalité sur le territoire c'est neuf mois donc en travaillant ensemble, en se connaissant parce que l'objectif c'était avant tout de se mettre autour de la table et de se connaître et d'arrêter d'avoir les représentations qu'on a habituellement les uns sur les autres et de vraiment prendre le temps pour cette connaissance, alors c'est vrai que ça prend du temps mais on est allé se visiter les uns et les autres, chacun chez soi, et on a parlé des réalités qui étaient les nôtres et du coup on a réussi à vraiment être dans une coopération active. Aujourd'hui cette expérience a une petite année, on voit vraiment les résultats auprès des parents qu'on accompagne par exemple juste pour une petite incise, un enfant de 9 ans qui était déscolarisé depuis près d'une année alors de façon partielle forcément sinon il aurait été regardé beaucoup plus, eh bien il est retourné à l'école complètement parce qu'il est rassuré parce que sa maman est accompagné au quotidien et qu'il peut aller à l'école sereinement, il avait perdu pas mal d'acquisition, il les a retrouvés. Donc c'est vraiment pour nous une victoire. De cette expérience autour des parents en situation de handicap, on a construit des outils parce qu'on est face à des parents qui ont du mal avec l'abstraction donc on a essayé d'outiller parce qu'on se dit que la relation s'outille parce que l'on ne veut pas être que des experts ni être que dans la relation mais vraiment partager ces deux champs-là et faire en sorte que ces outils soient au service de la relation qu'on mène avec les familles que l'on accompagne. Donc on est sur des projets autour d'une formation conjointe professionnels/usagers sur les questions de parentalité, de responsabilité parentale, d'autorité parentale. On est sur une idée d'un espace ressource où les professionnels et les familles pourraient se retrouver, les professionnels pour apprendre des choses avec les familles, les familles travailler ensemble sur des questions qu'elles se posent parce qu'on sait aussi que quand on est entre pairs c'est plus facile d'entendre des choses que quand on les entend de ceux qui doivent savoir mieux que nous, ce qui n'est pas toujours la réalité. Et puis dans cette deuxième expérience on a monté un outil qui s'appelle la démarche des compétences parentales c'est-à-dire qu'on a travaillé sur les compétences métiers des professionnels qui sont au centre parental, je vous ai pas dit qu'on est une équipe pluridisciplinaire avec TISF, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmiers, assistants sociaux, donc on a construit vraiment sur tous les temps forts de la vie quotidienne de l'enfant les compétences clés de chaque professionnel pour que chacun sache quand il va dans une famille que ce soit sur l'hébergement ou sur le domicile ce qu'il va chercher et du coup on a construit ce même questionnaire pour les familles, et les familles ont à disposition ce questionnaire qu'elles ont dès le démarrage de l'accompagnement et qui va leur permettre de savoir véritablement ce que l'ensemble des professionnels de l'équipe viennent chercher chez elles. Elles sont rassurées par le fait de savoir ce qu'on vient regarder chez elles et on peut vraiment travailler sur la question de leur potentiel, c'est vraiment ce qui nous anime. On est vraiment sur la question de la capacité du potentiel de la famille pour évidemment répondre aux besoins de l'enfant puisque on est sur des tous petits enfants qui ont entre 0 et 3 ans, c'est la compétence des centres parentaux et du coup ce qui nous anime véritablement c'est d'aller travailler avec ces personnes. Donc je vous disais on était partie des personnes en situation de handicap, cet outil sur la démarche des compétences parentales on souhaite la transmettre à l'ensemble des parents parce que ça marche avec tous les parents, la question du handicap n'est pas partielle, enfin elle n'est pas centrée sur seulement un type de famille et les outils que l'on construit fonctionnent avec tout le monde. Et du coup ces parents même quand ils sont face à des incapacités parce que ça arrive c'est pas qu'ils ne peuvent pas c'est pas qu'ils ne veulent pas c'est que au bout d'un moment c'est trop compliqué donc on travaille sur la question de la séparation ensemble et les parents se sentent responsabilisés et sentent qu'ils ont le choix et que la démarche qu'ils font même si c'est pour une séparation ponctuelle d'avec leurs enfants, elle est travaillée et elle est beaucoup moins

culpabilisante. Voilà en gros où nous en sommes. Donc pour nous c'est le démarrage du chemin ce qu'on aimerait c'est continuer forcément et construire avec les parents toute la démarche et être de plus en plus sur ce que l'UPP proposait c'est-à-dire de mettre les parents en situation d'acteurs, de chercheurs et d'être à côté d'eux avec eux et travailler ensemble pour améliorer le quotidien et faire en sorte que les besoins de l'enfant soient reconnus et que les parents se sentent à la hauteur des attentes qui sont extrêmement fortes de la société et qu'on soit voilà tous ensemble au quotidien pour les accompagner.

Lise-Marie Schaffhauser

Tu disais hier "mais qu'est ce qui s'est passé", tu disais qu'au lieu de mettre les parents au centre, tu peux le redire parce que c'est très important

Gwenola Hubert-Toutain

Oui alors il n'y a pas très longtemps on disait les parents sont au cœur de l'accompagnement et il faut faire des choses pour eux etc. mais non ils sont à côté de nous et on fait ensemble voilà.

Lise-Marie Schaffhauser

Donc c'est un changement de posture très important, tu ne l'avais pas tout à fait redit et puis tu parlais aussi des mots, l'outil que vous avez construit, vous l'avez construit aussi avec les mots des parents et les vôtres, c'est-à-dire que vous avez fait tout un travail de définition, c'est-à-dire que j'avais noté quand on parlait de douloureux ce n'était pas même chose que difficile.

Gwenola Hubert-Toutain

Tout à fait une maman, voilà au moment de l'annonce d'une séparation entre un parent et son enfant, la maman pleurait forcément et le cadre qui intervenait lui disait "ben oui je comprends c'est difficile" et la mère a répondu "non ce n'est pas difficile c'est douloureux" et du coup c'est l'importance des mots pour les familles et qu'il soit reconnu effectivement là où ils ont mal et là où c'est douloureux.

Lise-Marie Schaffhauser

Catherine tu voulais dire quelque chose ?

Catherine Delcroix

Je voudrais dire une chose c'est que ses expériences et ses outils que construisent les parents ensemble avec vous avec tous les acteurs, ces expériences ne sont pas uniquement à destination des parents qui ont connu ce type de difficultés. Je trouve que ce sont des outils qui sont à destination vraiment de tous les parents parce qu'éduquer un enfant aujourd'hui c'est de plus en plus compliqué et ça c'est une chose qui met les personnes qui ont vécu des situations de difficultés en position d'apprendre des choses à d'autres personnes qui semblent être justement dans ce contexte de représentations les bons parents et je sais c'est vraiment important c'est pas uniquement des expériences et une réflexivité à destination de leur situation ou même de situation de partager avec d'autres mais c'est à tous les parents. Voilà je voulais juste dire ça.

Lise-Marie Schaffhauser

Des questions j'imagine ? Des interventions ?

Personne 1

Bonjour je suis éducatrice spécialisée dans le Lot-et-Garonne, j'aurais juste aimé savoir le mode d'entrée au centre maternel ? Est-ce qu'il se fait judiciaire ou également administratif ? Et également les actions éducatives que vous mettez en place en termes de, vous parliez de de cet outil-là, est ce que vous faites des groupes de paroles ou des choses comme ça ?

Gwenola Hubert-Toutain

Alors le mode d'entrée effectivement est soit administratif soit judiciaire sachant comme on est un outil du département, ça passe forcément par le département mais aujourd'hui on est à une proportion de 60/40, 60 % judiciaire 40% administratif à peu près. Effectivement on a aussi des groupes collectifs, il y a une animatrice aussi dans le service donc on a des ateliers par exemple sur les dangers de la vie domestique, sur la question de l'alimentation, la diversification alimentaire, la construction d'un bain, on a aussi un groupe d'expression des usagers où on se rend compte que souvent ce sont les familles qui nous apportent les solutions. On a un problème juste par exemple avec l'ascenseur, on a un vieil ascenseur on était en train de se demander si oui ou non il fallait que cet ascenseur soit accessible à tous et les familles nous ont dit "oui mais non ça va être trop compliqué parce que en fait il faut qu'on laisse juste à celles qui ont vraiment besoin par exemple on a une maman aveugle donc oui voilà alors pour elle ce serait vachement mieux mais parce que sinon d'autres vont abuser ça va pas aller" donc vraiment il y a beaucoup de choses qui se règlent par le lien avec les familles et la vie quotidienne et le fait qu'on partage un lieu de vie quand même aussi. Alors la durée a beaucoup été raccourci, il y a trois ans en arrière on était sur des dix-huit mois aujourd'hui en moyenne c'est six mois d'accompagnement avec des publics qui sont bien plus en difficultés qu'auparavant voilà.

Personne 2

Bonjour, merci beaucoup pour votre expérience terrain, ça fait du bien d'entendre de l'expérience terrain. Je voulais savoir comment vous travaillez l'affiliation et l'adhésion des parents dans le cadre d'un mandat judiciaire qui est quand même une réalité bien différente d'une réalité administrative ?

Gwenola Hubert-Toutain

Alors effectivement on est dans l'aide contrainte, je vous dirais malgré tout que même dans l'administratif on est dans l'aide contrainte, les parents aujourd'hui le plus souvent ils arrivent à la sortie de la maternité et on leur dit, parce qu'à la maternité il a été constaté beaucoup de difficultés c'est soit le centre parental, soit le placement, donc de fait de toute façon même si la famille va signer parce qu'elle n'a pas envie de se séparer de son enfant donc il va falloir qu'on apprivoise dans un temps contraint aussi cette famille et qu'on leur montre que l'on va chercher d'abord ce qu'ils sont capables de faire et ce sur quoi on va pouvoir s'appuyer pour monter en charge. C'est vraiment la manière dont on regarde les choses mais l'apprivoisement de la famille au démarrage il est forcément dans un cadre judiciaire comme dans un cadre administratif sortie de maternité pas facile.

Lise-Marie Schaffhauser

Faire alliance peut-être ?

Gwenola Hubert-Toutain

Oui.

Claudine Padieu

Vous avez appris à travailler à plusieurs institutions ensemble pour être capable d'être plus efficace en étant ensemble. Je suis frappée par les six mois de séjours, ce qui n'est pas grand-chose, est-ce que vous essayez aussi de travailler sur le après avec les institutions éventuelles qui peuvent aider la famille et intervenir auprès de la famille et travailler et apprendre à travailler avec la famille aussi alors avec les autres crèches vers lesquelles les familles iront voir l'école maternelle selon l'âge des enfants et puis il y a des frères et sœurs qui sont plus grands aussi peut-être avec l'école etc. enfin avec ce qui est dans la vie courante de tout le monde mais aussi pluri partenariale ?

Gwenola Hubert-Toutain

Oui alors sur le centre parental on est dans ce qui s'appelle une démarche globale c'est-à-dire qu'on a à travailler avec l'ensemble des partenaires qui nous entoure. Alors je vous dis six mois en moyenne parce que ce sont les données du dernier rapport d'activité. Après notre objectif est de motiver des renouvellements de prise en charge aussi pour les familles quand on sent qu'il y a des possibilités et qu'on n'est pas arrivé au bout donc on se bat, les professionnels argumentent fortement les écrits qui sont remis au conseil départemental et au cadre ASE pour que les prises en charge soient accompagnées et poursuivies et le fait d'avoir plusieurs types d'accompagnement c'est-à-dire de l'hébergement dit collectif, des appartements voire même du placement à domicile, ça nous permet vraiment de travailler sur la notion de parcours avec la famille, de ne pas les lâcher trop tôt et d'accompagner effectivement tout l'environnement, que ce soit l'école quand les enfants sont en préparation d'école et l'ensemble de l'environnement. Sur le placement à domicile par exemple, on bosse avec les assistantes maternelles qui sont en dehors de nos structures pour que la famille soit aussi secondée et l'idée de ce centre ressource c'est bien ça parce que pour ce qui nous concerne effectivement comme on est sur des prises en charge plutôt sur du 0-3 ans, il faut qu'on travaille avec les autres mais ce qu'on avait aussi vu c'est que parfois il n'y a pas besoin d'un autre service aide sociale à l'enfance et que du coup-là la famille se retrouve parfois en difficulté et l'idée de ce centre ressource c'était d'avoir quelque chose qui soit sans étiquette où la famille puisse revenir pour solliciter un conseil, un soutien etc. alors je ne vous cache pas qu'aujourd'hui on a des tas de familles qu'on ne suit plus et avec lesquelles on est toujours en contact, soit sur un coup de fil, soit sur une visite parce qu'il y a une difficulté à un instant t et qu'ils ont besoin d'un coup de main mais le centre ressources je pense vraiment que ça pourrait être un appui et que ce serait un endroit où il n'y a pas de couleur et où du coup on n'est pas regardé d'une certaine manière sachant que la volonté qu'on a c'est qu'on puisse l'ouvrir à l'ensemble des familles et qu'il soit inscrit dans la cité comme un espace ouvert à tous.

Lise-Marie Schaffhauser

Donc ça c'est encore à l'état de projet, c'est un travail qui est devant vous.

Gwenola Hubert-Toutain

Oui complètement.

Lise-Marie Schaffhauser

Une question encore et on ne va pas du tout faire comme on a dit qu'on allait faire évidemment on va faire la pause maintenant si vous voulez bien et on se retrouve après on ne fait pas plus de dix minutes de pause parce qu'il faut qu'on libère la salle à 11h50 absolument donc juste très court mais.

Laurent Pachod

Des photos ont été affichées par Lucie, c'est intéressant qu'elle vous explique de quoi il s'agit.

Lucie

Bonjour je me permets rapidement de vous les présenter, j'ai été moi-même travailleuse sociale à l'aide sociale à l'enfance pendant trois ans, métier que j'ai quitté en 2011 et du coup j'ai suivi pendant un an, l'été 2017 à l'été 2018 deux familles concernées par la protection de l'enfance vous pourrez voir les photos, je les ai affichés rapidement ce n'était pas prévu, à la sortie de la salle avec un constat de départ c'était justement ce que met en avant Régis c'était le lien entre les conditions de vie socio-économique de ces personnes et la situation de placement de leurs enfants donc quand

je dis conditions de vie socio-économique c'est ce que j'avais constaté comme travailleuse sociale c'était maladie, pauvreté, isolement, solitude souvent des femmes, souvent seules enfin voilà du coup c'était ça que je voulais mettre en avant avec peut-être deux objectifs c'est effectivement de travailler sur les représentations de ces familles-là c'est-à-dire la question de la maltraitance ça rejoint tout à fait les conclusions de l'UPP d'Albertville d'une part et d'autre part c'était que la photo puisse servir d'appui au passage de l'individuel au collectif c'est-à-dire que sont souvent en tout cas le constat que j'avais fait, c'est souvent des familles très seules et très isolées et comment on comprend que finalement il y a d'autres familles qui sont concernées, comment on peut s'organiser collectivement, éventuellement défendre ses droits aussi collectivement. D'où le suivi de deux familles dont une qui est concernée par une mesure administrative et l'autre par une mesure judiciaire qui s'est terminée il y a juste un ou deux ans et effectivement ça rejoint la question de tout à l'heure sur l'aide contrainte ou pas. On ne constate pas vraiment de différence sur la perception de l'aide dans le cas d'une mesure éducative administrative en tout cas pour ces deux familles-là et dans le cadre d'une mesure éducative judiciaire. J'aurais souhaité, je vais me mettre à l'entrée pour recueillir vos réactions, sorte de "si vous aviez une légende à mettre sous une photo qui vous a frappé ou une réaction plus générale" voilà je suis toujours dans l'idée du recueil des réactions. Vous verrez il y a des petites légendes, ce sont les paroles en fait des familles donc quand je dis je les ai suivis, ça veut dire que j'étais chez elles pendant des journées entières voire des semaines du coup j'ai largement eu le temps de discuter avec elles donc voilà ce sont des mots pour mots des familles.

Lise-Marie Schaffhauser

Nous avons le plaisir d'accueillir dans cette table ronde la caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, Marie-Claude Adaine disait que c'était la première fois dans les assises qu'une caf était présente, ça me paraissait tellement fou que j'avais du mal à la croire mais ça doit être vrai. Donc Marie-Claude, il vous revient de nous expliquer effectivement en quoi la caisse d'allocations familiales, la vôtre et d'autres, est un acteur de la protection de l'enfance.

La Caf, un acteur de la "protection" de l'enfance : les dynamiques nées du schéma départemental des services d'aide aux familles de la Caf de Loire-Atlantique (médiation familiale, lieux d'accueil parents-enfants, modes de garde pour faciliter l'insertion professionnelle des parents, accompagnement individuel par les travailleurs sociaux...) montrent comment les Caf peuvent constituer un maillon essentiel du soutien à la parentalité en parfaite articulation avec les autres acteurs de la protection de l'enfance.

Marie-Claude Adaine, sous directrice en charge de l'action sociale de la Caf de Loire-Atlantique
Ecoutez merci de me donner l'occasion d'exprimer l'action sociale des caf donc oui j'ai échangé un peu avec quelques collègues et effectivement on n'est pas très présent dans ces instances et pour autant je suis convaincue que l'action sociale des caf contribue à la protection de l'enfance dans un autre espace-temps qui est bien en amont justement des situations qui pourraient être difficiles. Alors quelques mots sur l'action sociale des caf, qu'est-ce qu'on fait ? Avec qui ? Pourquoi ? L'action sociale des caf, ce sont des travailleurs sociaux, je prendrai pour exemple la Loire atlantique où on a plus de 50 travailleurs sociaux de formation assistante sociale, conseil en économie sociale et familiale, on a également des conseillers techniques qui travaillent plus en direction des partenaires et la caf décline son action sociale sur deux types l'accompagnement individuel des familles avec les travailleurs sociaux et je reviendrai sur le service que rend ces travailleurs sociaux et les aides financières individuelles aux familles pour justement permettre aux travailleurs sociaux d'avoir des

leviers pour accompagner le projet de la famille, le mot est important aussi, le projet qui est construit avec la famille et nous avons donc le développement des structures, l'accompagnement développement des structures et le soutien financier aux structures alors quelques fois c'est peu connu, ce n'est pas vraiment affiché, mais une structure d'accueil du jeune enfant une crèche par exemple, un centre social, de l'accueil de loisirs, il existe des finances caf pour soutenir ces structures exemple sur le département de la Loire-Atlantique c'est plus de 1000 structures qui sont soutenues.

Donc voilà pour le cadrage général maintenant les travailleurs sociaux, quel est leur rôle justement dans cette prévention bien en amont ? Les travailleurs sociaux c'est d'abord l'accès au droit, c'est ce qu'on appelle nous le rendez-vous des droits, c'est faire l'évaluation avec les familles, vérifier que l'ensemble des droits sont validés et puis pour des situations qui nécessitent un accompagnement pouvoir mettre en place un projet d'accompagnement avec les familles donc la particularité de la caf de Loire-Atlantique, les caf ont quelquefois des spécialités, c'est de faire un énorme travail aussi d'accompagnement budgétaire avec les familles. On revient sur cette notion de travail sur le budget, on rentre vraiment dans l'intimité de la famille, dans son organisation et c'est vrai que ça permet de quelques fois de mettre en place des leviers pour aller plus loin dans ce qu'on peut leur apporter. La spécificité aujourd'hui des offres que déclinent alors là pour le coup toutes les caf c'est d'être un peu offensive c'est-à-dire que lorsqu'on a une déclaration, alors mot barbare, fait générateur, mais je vais être plus précise. Une famille qui déclare à la caf une séparation, une naissance alors des choses plus difficiles comme un décès de parents d'enfants, on va systématiquement envoyer une mise à disposition à ces familles avec une proposition de rendez-vous et c'est vraiment le aller vers au départ on est ouvert sur toutes les familles, sur tous les allocataires on va vers, une fois que la famille répond à cette invitation, on fait avec c'est-à-dire qui est un projet qui est construit pour accompagner la famille dans la résolution de ces difficultés en utilisant certains leviers. Les travailleurs sociaux effectivement utilisent le levier de l'accompagnement individuel mais il utilise aussi le levier de la dynamique collective c'est-à-dire qu'elles vont, ou ils parce que j'ai aussi des garçons, travaillé sur des actions collectives exemple compétences fortes. On va aller chercher les ressources des familles, on va retravailler l'estime de soi, on va travailler ce qu'elles ont en elles qui peuvent être mises en avant pour répondre, pour les aider à trouver leurs ressources. Le fait de le faire en collectif c'est aussi de dire ben d'autres sont concernés je ne suis pas seul, elles relativisent et elles reprennent confiance, elles arrivent à mettre en place des choses qui leur permettent de progresser dans leur projet de vie. Un autre exemple d'animation collective c'est par exemple mettre en place un espace de parole alors là pas on a ce qu'on appelle "parole de père". Parole de père est un espace pour les pères divorcés avec ou sans la garde de leurs enfants mais des pères qui souffrent d'isolement, qui souffrent de manque d'information, d'incompréhension et qui peuvent échanger entre eux, échangé entre pairs et l'information qui est donnée par un pair n'est pas tout à fait entendu de la même façon elle et elle est accueillie par l'autre parent l'autre père et je trouve que c'est vraiment un levier pour faire passer des informations, pour faire ces échanges entre parents. Donc là ce sont deux exemples d'actions collectives qui sont mises en place par les travailleurs sociaux donc on voit bien que la stratégie de soutien à la parentalité qui nous anime, c'est d'aller vers les parents, c'est d'intervenir à un moment clé de la vie des parents, être au bon moment au bon endroit et ce qui veut dire aussi qu'on a donné la bonne information pour qu'elle puisse être accessible cette offre et cette information-là on la travaille aussi en partenariat. Là c'est un deuxième terme qui pour moi est très important c'est aussi avec ce que font les autres acteurs localement qu'on peut travailler. Alors avant de développer rapidement le partenariat. Un petit mot sur le soutien aux structures que nous apportons au niveau financier alors je ne vous citerai pas toutes les structures mais un exemple de structure qui peut je dirais mettre quelques images sur la thématique d'aujourd'hui c'est ce qu'on appelle les LAEP, lieu d'accueil enfants parents, ces LEAP ce sont des

Atelier 1_soutien à la parentalité.doc

lieux où le parent, pères ou mères avec enfants peuvent venir dans un espace neutre un espace ludique ils sont accueillis. C'est le deuxième mot qui me semble important, être accueillis c'est de venir, le parent vient avec ce qu'il est, il peut être tout simplement dans cet espace, c'est anonyme, il n'y a pas vraiment d'inscription par contre il y a un référentiel qui est établi pour ces lieux d'accueil enfants parents, je vous ai amené quelques exemplaires pour ceux qui le souhaitent, c'est justement d'offrir ce cadre de d'accueil qui soit vraiment le plus simple possible et permettre aux parents de venir échanger avec d'autres parents sur des problématiques quotidiennes or dans ces lieux d'accueil qui sont gérés par des associations, par des collectivités, par le conseil départemental, on peut tout à fait avoir des parents qui vont chercher des idées entre eux par exemple une mère qui exprime ses difficultés parce que son enfant pleure sans arrêt, entre parents ils vont échanger sur ses pleurs d'enfants et je trouve que ces instances, ces temps de parole sont des temps qui permettent aux parents aussi de prendre un peu de recul sur la situation, d'entendre ce que l'autre parent dit. Et l'autre rôle sur lequel on est très vigilant, c'est le rôle de l'accueillant. Ce sont des professionnels qui accueille mais qui enlèvent leurs costumes de métiers professionnels, ils sont là juste pour faciliter la relation parents enfants et les accueillir et nous avons tenu à mettre en place une formation pour ses accueillant justement, pour avoir cette posture d'accueillant et également une supervision parce que ce qui est observé, il faut que l'accueillant puisse l'exprimer ailleurs, il n'a pas un travail de thérapeute dans ces lieux, il n'a pas un travail d'orientation mais il a un travail de relais, si ce qu'il observe nécessite que le parent ait une autre écoute, un autre accompagnement qui sont en capacité de le faire, donc ça c'est un exemple. On pourra en prendre d'autres au moment du débat. Pour que je puisse terminer rapidement sur cette première présentation, sur l'autre dynamique qui me semble très importante, dans ce que nous mettons en place, c'est le partenariat. Alors l'introduction de mon propos était effectivement comment les caf à travers le schéma de services aux familles arrivent à être acteurs de la parentalité ? Alors ce partenariat c'est une co-construction, alors le schéma de services aux familles c'est un contrat entre différents partenaires, l'Etat, le département, les collectivités des grandes villes, les associations, l'UDAF, etc., le travail de ce schéma c'est d'avoir co construit d'avoir réfléchi ensemble à partir de diagnostic sur les besoins des parents. On a des études, je ne reviendrai pas sur l'étude de la CNAF, où on repère les besoins des familles et c'est d'avoir écrit dans ce document les actions à mettre en place pour arriver à soutenir aussi bien la petite enfance, le rôle des parents dans la petite enfance, cette conception à l'autonomie et également le rôle des parents sur l'adolescence donc au niveau de la parentalité. Ce schéma qui est en partenariat très fort avec le département, il traverse les temps, il passe les années et que même si on a des changements de personne même si on a des changements d'organisation, le schéma vit parce qu'il a été co-construit, c'est le temps qu'il a fallu pour le faire qui aujourd'hui permet de faire que c'est solide et ce partenariat certes il n'est pas innovant, je pense que beaucoup de départements ont des partenariats caf, etc. mais il est solide il traverse le temps et les actions sont réellement mises en place en lien avec différents acteurs et je crois que c'est important aussi de voir comment bien en amont d'une situation qui pourrait être difficile, on peut être acteur construire quelque chose que j'appellerais mois le maillage territorial c'est-à-dire qu'en étant ensemble on va faire en sorte de construire quelque chose pour que les familles ne passent pas dans les trous, ce n'est pas qu'à un moment donné ils n'ont plus l'information, ils n'ont pas le bon interlocuteur et c'est en construisant ce maillage d'action que je pense qu'on arrive vraiment à faire de la prévention et être là au bon moment. Et on a après dans ces actions dans le schéma, j'en prendrai une par exemple où l'on travaille sur un réseau de parentalité locale avec une commune et la collaboratrice qui intervient sur ce réseau est présente aujourd'hui et là on se rapproche de plus en plus du terrain et c'est avec la collectivité qui connaît les familles qu'on va construire des petites actions qu'on va mettre en place et qu'on pourra soutenir, accompagner et financer puisque dans le cadre on

précisera si besoin était, on peut aussi financer ces petites actions qui vont faire un petit peu que, alors ces actions sont donc lorsqu'on appelle nous les actions REAPP par exemple réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement aux parents, là-aussi c'est barbare mais ce qui veut dire ce sont des financements pour permettre aux petites structures des associations mais également aux collectivités de construire des actions très pratiques en direction des parents ça peut être un groupe de paroles de parents, ça peut être une animation, une appellation qu'on entend souvent, café des parents, ça peut être un atelier des parents, tout ce qui va travailler la relation parent-enfant. Dans l'étude de la cnaf était apparu un élément important qui manquait aux parents dans leurs besoins c'est l'information. Et l'information c'est en croisant notre regard, en accompagnant les acteurs locaux et en créant une forme d'information qui soit partagée que là-aussi on a pu travailler et aller au plus près des parents. Donc c'est vrai que c'est une terminologie qui est importante et il y a un besoin très fort. Vous le disiez tout à l'heure, les parents, en premier vont chercher autour, l'entourage proche donc si cet entourage proche n'a pas l'information, on peut perdre le parent qui quelque part était intéressé et c'est vrai que là on est entre professionnels, on le sait mais le travailleur social n'est pas le premier interlocuteur que va chercher le parent donc nous devons travailler avec les acteurs locaux, c'est ce que nous faisons pour que cette information soit vraiment au plus près des parents. Donc voilà un petit peu rapidement la présentation de l'action sociale des caf mais on pourra approfondir dans le débat.

Lise-Marie Schaffhauser

Catherine voulait rajouter quelque chose tout à fait en écho avec ce que vous venez de dire et qui est un travail qui a été fait il y a quelques années.

Catherine Delcroix

Oui par rapport à ce qui vient d'être dit et que je partage vraiment fortement nous avons avec le PTF de Toulouse et la personne qui a fait le travail avec moi et avec cinq équipes d'assistants sociaux, d'éducateurs, on a travaillé sur les réseaux des jeunes et des familles qui ont pu justement identifier dans leur parcours des personnes qui jouent un rôle mais qui ne sont pas identifiées nécessairement par les professionnels. Et ça c'est vraiment une posture qui a été permise à force de travail sur les représentations sur ce que peuvent jouer comme rôle les gens qui sont autour de la famille. Et on a eu beaucoup de débats parce qu'on a découvert en reconstituant l'histoire des familles, de douze familles, ça veut dire plein de gens à interviewer, qu'il y avait par exemple des religieux, des prêtres, des imams, des gens avec qui on a fait des interviews, qui avaient une vision tout à fait claire de la laïcité par exemple de la manière dont ils pouvaient être des gens qui accompagnent et qui sont vraiment des personnes clés et qui apportent ce qu'on appelle en sociologie du "lien faible". Ça veut dire quoi ? Ça vous paraît un peu bizarre le mot lien faible mais ça veut dire qu'à des moments très précis, pas tout le temps, dans la vie du jeune et de sa famille, ils peuvent apporter une information justement capitale pour, par exemple trouver un stage à un jeune pour qu'il puisse faire son CAP jusqu'au bout parce que s'il n'a pas le patron qui va le prendre en stage, il ne va pas pouvoir y aller. Il y a une crise au niveau de la spiritualité, il y a une réflexion avec le prêtre, l'imam ou le rabbin. Ça peut être un voisin, ça peut être un copain du jeune, ça peut être aussi un prof ou un éducateur qui a eu une action à un moment donné, qui n'est plus en charge mais qui est dans le calepin du jeune et ça la reconnaissance, c'est ce qu'on a trouvé dans ce travail qu'on a fait ensemble pendant cinq ans, je le souligne, ça a duré 5 ans cette recherche action et ça fait l'objet d'un ouvrage, parce que ça avait été financé dans le cadre d'une recherche action dans la protection judiciaire de la jeunesse, ça s'appelle *Education(s) et réseaux de sociabilité. Parcours de jeunes en difficulté*, c'est sorti en 2010 aux éditions Petra et c'est vraiment un outil dans lequel les histoires de famille ont été analysées dans la durée avec différents professionnels et avec des parents, on partage la même approche que

votre travail et en mettant vraiment tous les acteurs que ce soit aussi les universités sur un même pied c'est-à-dire on apporte et on découvre des choses mutuellement mais je voulais souligner l'importance de l'information partagée que vous avez donné avec beaucoup de précision et de justesse.

Lise-Marie Schaffhauser

Merci est-ce qu'il y a des questions sur l'action de la caf et les histoires quand même extrêmement importante pour les coopérations entre institutions qui sont l'organisation juridique de ces coopérations notamment les schémas de services aux familles qui existent depuis cinq ans et qui ont été expérimentés notamment dans ce département de Loire-Atlantique. Voilà vous êtes un des premiers départements à l'avoir expérimenté puis ça a été généralisé par la loi alors c'est extrêmement différent je sais bien d'un département à l'autre, d'une caf à l'autre mais on est très heureux de voir que la caf de Nantes a saisi cette opportunité pour effectivement travailler réellement à des coopérations entre institutions qui servent effectivement.

Laurent Pachod

Je voudrais rebondir si ça peut générer des questions, un remerciement et puis une interrogation pour la caisse d'allocations familiales. L'UPP bénéficie maintenant depuis cinq ans d'un financement au titre des REAPP, réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement à la parentalité donc ça c'est essentiel même si ce n'est pas, vous vous en doutez, des sommes exorbitantes mais ça permet d'avoir un fonds de trésorerie pour avancer par exemple des déplacements, pour venir ici aujourd'hui. Le point que je voudrais juste souligner c'est que les deux premières années donc l'université populaire de parents était soutenue par une maison d'enfants à caractère social et dans la logique qui était la nôtre donc bien évidemment les budgets qui étaient alloués à l'UPP devaient être cogérés entre les parents et la maison d'enfants. Donc la proposition avait été faite dès la première demande de financement et il avait été, pendant trois ans, impossible pour les responsables du financement de penser les parents de protection de l'enfance comme en capacité de pouvoir gérer une somme d'argent. Pourtant Patrick qui est à côté de moi est trésorier d'une autre association, le problème n'est pas là. Et les choses ont avancé et ont évolué positivement puisque depuis deux ans le REAPP attribue directement à l'association des parents, des financements qu'ils gèrent par eux-mêmes.

Lise-Marie Schaffhauser

Merci de cette précision parce qu'effectivement on disait ça hier soir aussi parfois les cases sont assez fermées et les projets ont du mal à entrer dans les bonnes cases, ce qui nous désespère parfois et on imagine que la stratégie nationale de soutien à la parentalité et la future convention d'objectifs entre l'Etat et la CNAF et donc qui va délimiter autrement l'action sociale des caf, donner d'autres axes va peut-être permettre d'ouvrir plus de souplesse au-delà des REAPP dans d'autres soutiens d'action.

Marie-Claude Adaine

C'est vrai que je reconnais que les critères sont quelquefois très sélectifs, effectivement rentrer dans des cases ce n'est pas facile pour autant c'est bien exprimé, on peut évoluer, moi je pars du principe qu'effectivement les financements sont pas très importants pour autant la caisse d'allocations familiales et la caisse nationale soutient vraiment l'innovation, le fait de rester à l'écoute des acteurs. Donc moi ce que je propose c'est que sur des projets un peu innovant c'est d'être plus forts ensemble c'est-à-dire d'aller voir ce qui se fait peut-être ailleurs avec plusieurs projets un peu identique où on peut argumenter la plus-value apportée on arrivera probablement avec le temps à faire bouger les curseurs et vraiment je trouve que c'est important parce que ces dernières années

certaines réglementations ont évolué parce qu'à plusieurs on a pu faire remonter des besoins du terrain parce que les actions nécessitent des moyens. Donc on sait que la COG qui est en cours de négociation et on l'espère fortement, qui sera signée avant le 15 juillet, que l'on ait les moyens quand même d'avancer cette année, prendra en compte ces évolutions de problématiques et je suis très contente quand on peut financer directement une association. Tous les acteurs locaux sont importants, même la petite association qui fait du travail de proximité, qui est dans l'environnement proche des familles donc ça fait partie des évolutions qu'il est possible d'avoir, je ne dis pas que ça va très vite mais j'ai vu des évolutions qui se sont faites ces dernières années et il faut le faire. Et un exemple, j'ai reçu les inspecteurs de l'inspection des affaires sociales, de l'IGAS, mercredi parce que alors je ne sais pas si c'est l'actualité ou si c'est parce que la caf enfin est présente aux assises sur un audit sur la protection de l'enfance alors là donc bien évidemment qu'on s'est dépêché d'accepter l'audit et de pouvoir les aider à réfléchir, on les a fait rencontrer donc des services de médiation, le vice-président du tribunal du JAF, des associations de médiation familiale qui est aussi une structure que nous soutenons et on sait qu'aujourd'hui il manque des financements pour développer, et je pense à notre échange d'hier, pour développer les médiatrices, également des espaces de rencontre. Donc on a pu exprimer avec les inspecteurs, ces manquements, ces petites coordinations qui manquent, ces leviers financiers et on espère vivement que ça pourra contribuer à faire évoluer la politique nationale puisqu'on est au carrefour des politiques publiques au niveau de la branche famille. Vous avez évoqué les axes parentalité en lien avec la stratégie nationale, sur six axes on se retrouve au moins sur 4, forcément quand on parle d'accompagner les parents de jeunes enfants on est vraiment présent, on finance les structures d'accueil du jeune enfant et en plus certaines caf, notamment la caf de Loire-Atlantique sur ses fonds locaux, parce qu'on a des fonds nationaux et des fonds locaux, nos administrateurs ont la main, on va verser des compléments de financement pour accueillir des enfants de familles plus fragilisées soit par le handicap, soit par la précarité de la situation ou autre et ça c'est important de le souligner, on va aussi accompagner des parents dans la relation avec les adolescents et on est bien dans la stratégie aussi bien que tout ce qui est soutien par les pairs, ce qui est mis en place parent après la séparation, c'est aussi un groupe de parole qui a été mise en place par la caf. Et la stratégie nationale dit qu'il faut mieux informer les parents donc je pense qu'on peut tout à fait s'inscrire.

Lise-Marie Schaffhauser

Merci. La dernière expérience présentée va l'être par le groupe qui est présent parce que c'est un travail de recherche action, un grand groupe donc je l'invite à venir nous rejoindre. Voilà c'est le travail qui est mené conjointement avec Catherine Delcroix à l'université de Strasbourg sur : Co-éducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage, c'est une recherche action commanditée par l'observatoire national de la protection de l'enfance et on va laisser les acteurs eux-mêmes venir expliciter à la fois la démarche, qui est une démarche de longue haleine et puis également les premiers enseignements. Vous avez à votre disposition là des petites feuilles qui vont vous permettre de comprendre quelle est la démarche. Peut-être Marie-Thérèse tu vas commencer, c'est une démarche originale puisqu'elle elle se déroule sur plusieurs lieux en France, deux lieux, elle rassemble plusieurs acteurs professionnels et des acteurs non professionnels et donc c'est une démarche un peu complexe mais une démarche de recherche action.

Une coopération 3.0 pour mieux comprendre et mieux répondre aux situations de discrédit des familles : présentation des premiers enseignements de la recherche-action collaborative “Co-éducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage en protection de l’enfance” menée par l’université de Strasbourg (Labo dynamie), l’OnPE, associant dans les équipes de chercheurs Unapp, Apprentis d’Auteuil, Sauvegardes locales et Cnape, des professionnels y compris du monde scolaire, des non professionnels, des parents.

Marie-Thérèse Gendron

Bonjour à tous moi je vais vous raconter un petit peu la genèse de cette démarche et après je laisserai la parole à ceux qui la vivent en profondeur. Donc moi je suis Marie-Thérèse Gendron je travaille à Apprentis d’Auteuil et cette démarche a commencé par un compagnonnage entre l’Unapp donc l’union nationale des acteurs de parrainage de proximité et Auteuil il y a une dizaine d’années autour de l’idée de mettre en place des parrainages. Puis on s’est vite rendu compte que notre intention était bonne certainement mais que les effets, enfin de tout d’un coup se dire tiens on va appareiller, aider des gens qui ont envie de parrainer des enfants, ça ne se fait pas aussi simplement que ça et quand ça se fait il faut se poser la question de qu’est-ce qu’on produit. Donc au fil des années on s’est rendu compte qu’il y avait d’autres choses en jeu autour de l’éducation et on s’est dit que l’éducation s’était pas seulement comme ça quelques-uns qui pensent et d’autres qui subissent et quelques-uns qui agissent et c’est l’affaire de tous. Fort de ça, notre première expérience était en Ile-de-France, moi j’ai bougé, je suis arrivé au Mans, et fort de ça nous avons repris un compagnonnage avec l’Unapp pour se dire décroisons et invitons tout le monde à se poser la question, nous qui sommes tous à se dire qu’on fait de l’éducation, c’est vraiment l’affaire de tous donc on a invité les institutions, le conseil départemental, la ville du Mans, la communauté urbaine, l’Udaf que sais-je France bénévolat enfin un tas de gens pour se dire voilà l’éducation étant l’affaire de tous eh bien allons-y décroisons, parlons nous, reconnaissons nous. Ça c’était en 2016-2017 et essayons d’expérimenter ensemble, on a donc élaboré ensemble ce qu’on a appelé un pôle d’échanges et d’expérimentation pour les solidarités éducatives “peps”, ça sonnait bien, vous trouverez, il y a un blog qui s’appelle “peps”. A la suite de ça on a pu mettre en route un certain nombre de petites choses, du parrainage entre pairs dans une MECS, de la formation-action aussi dans une maison d’enfants. Alors il faut savoir comment on a la chance à Auteuil d’avoir à la fois une école, un collège et des services de protection de l’enfance, donc ça permet de faire des mélanges et donc un certain nombre de petites choses. Et puis nous sommes arrivés à un moment donné où on s’est dit il faut aller plus loin, il faut essayer d’être visibles donc on a candidaté à une recherche action à l’Onpe et on s’est allié avec d’autres établissements d’Auteuil mais pas que puisque on a ouvert aussi aux sauvegardes, etc., un certain nombre de choses et sous l’égide de Catherine Delcroix et de son laboratoire de recherche, nous avons candidaté auprès de l’Onpe autour de la protection de l’enfance à la base c’était ça de se dire qu’est-ce qu’on peut raconter autour de la protection de l’enfance. Mais ils vont vous dire la suite.

Une des participantes au projet

Il s’agit surtout en fait pour nous de partir du point de vue des familles, de leurs paroles, de celles de leur entourage pour pouvoir déterminer et analyser leurs ressources, leurs stratégies aussi et leur tactique. On s’attache vraiment en fait sur ces 24 mois donc on est à Colmar et au Mans, on est deux équipes de chercheurs alors on met la casquette de chercheur, moi-même je ne suis pas à la base, on vient de différents endroits donc il y a Apprentis d’Auteuil, il y a l’Unapp qui est représenté par jeunes joués et la ligue de l’enseignement des Vosges, la sauvegarde, l’ARCEA, l’école Saint-Martin apprentis d’Auteuil au Mans et en fait on a vraiment différents niveaux aussi, on a des chercheurs, on a des directeurs d’école, des éducateurs, des parents d’élèves, des parents qui viennent

d'associations comme des maisons des familles, on a des chefs de service, on a des directeurs régionaux enfin voilà on a vraiment toute cette mixité qui fait que ça nous permet de pouvoir échanger nos regards, on s'attache beaucoup dans la méthodologie à prendre le temps de l'importance des mots, de redéfinir les concepts parce qu'on se rend compte que derrière on n'a pas tous les mêmes choses. Ce qui est important aussi pour nous dans ce travail c'est vraiment d'avoir ces parents qui font partis de ce groupe de recherche et qui peuvent nous permettre des fois nous professionnels de redescendre et d'adapter notre discours parce qu'on voit des fois qu'on ne se fait pas du tout comprendre avec nos grands mots et nos sigles. Et donc voilà c'est ça on part de deux hypothèses qui sont que contrairement aux idées reçues, les familles ont des stratégies individuelles de prévention, de projets de promotion et on est aussi persuadé que s'appuyer sur une meilleure connaissance et une meilleure prise en compte des aléas de leur parcours devrait permettre aux professionnels d'améliorer les démarches participatives et collaboratives. Donc on a commencé depuis le mois d'octobre 2017, on a formé des binômes de professionnels non professionnels, on a réalisé déjà quelques entretiens avec les familles, là on en est à la phase de retranscription pour espérer commencer les analyses à partir du mois de septembre 2018. Mais on voit déjà en tout cas dans nos pratiques qu'il y a des effets et du coup Sabine va pouvoir plus vous en parler.

Lise-Marie Schaffhauser

On a sur la scène un directeur d'école, c'est assez peu fréquent aussi dans les assises d'avoir des directeurs d'école, l'éducation joue un rôle très important y compris dans la protection de l'enfance autour des questions de signalements, autour des questions d'évaluation, autour des questions d'accompagnement des familles, c'est tout à fait dans notre sujet. Thomas, est ce que tu accepterais de nous dire toi en tant que directeur d'école pourquoi tu t'es embarqué dans cette histoire-là ?

Thomas

Pourquoi je me suis embarqué dans cette histoire-là ? Je pense que ça rejoint l'idée que j'avais au préalable du début de recherche action, c'est qu'on doit travailler ensemble, tous ensemble sur cette question commune, l'intérêt de l'enfant. Ça a été dit ce matin, les familles sont crédibles, elles sont intelligentes, elles ont aussi de multiples ressources et du coup dans un domaine scolaire avec tous les enjeux qu'on connaît, historique ou dans les pratiques qu'on peut avoir, comment on va tous travailler ensemble autour de cette question-là ? Donc voilà on est en plein cœur de notre recherche action, c'est presque le début on va dire mais voilà ça vient conforter cette idée qu'il faut vraiment travailler ensemble et donc je fais le lien avec l'école, ça rejoint cet esprit qu'on installe au sein même de l'école je pense, dans ce que l'on vit au quotidien. Je pensais à deux aspects à la fois des choses concrètes, des instances qu'on crée ou qu'on développe au sein même de l'école. Je vais pouvoir vous en parler un tout petit peut-être de ses instances. Et puis un autre aspect qui rejoint et c'est peut-être fondamental, la posture et peut-être que ces instances-là finalement, j'en discutais tout à l'heure à la pause avec une collègue, peut-être que ces instances-là n'auraient même pas besoin d'exister ou n'ont aucun mérite en tout cas si la posture des adultes ne va pas être adaptée et ça je sais qu'au sein même de l'école c'est un travail assez important que l'on fait autour de la question de la posture sur comment on va accueillir les familles, c'est aussi la définition puisque on a rédigé des petits points de repères, on avait appelé ça une charte mais des points de repères pour l'ensemble des adultes qui interviennent au sein même de l'école, que ce soit des enseignants, des éducateurs, des EVS, le directeur, etc., comment on va pouvoir travailler toutes ces questions-là avec parfois des familles qui ne vont pas avoir les codes pour rentrer dans la question scolaire et comment on va faire avec ? Comment on fait tous ensemble ? Donc cette question de la posture on la travaille beaucoup et c'est un long cheminement donc je voyais cet aspect-là la posture et puis dans les instances qu'on a pu mettre en place aussi dans l'idée de travailler ensemble c'est la création par

exemple de ce qu'on a appelé un espace famille, c'est un espace où à la demande des familles, elles peuvent travailler avec un éducateur et être accompagnées sur tout type de questions et donc l'idée de faire ensemble et que ce ne soit pas nous qui amenions une solution, une recette et de partir et ça se développe aussi sur pas mal d'instances qu'on développe au sein même de l'école de partir de leurs besoins, ça a été évoqué aussi ce matin, de partir de leurs besoins et comment on va construire ensemble autour de ces questions-là, comment on va les aider à s'orienter vers d'autres instances, la caf ou d'autres structures qui peuvent exister et de les soutenir aussi dans le travail qu'elles souhaitent. Donc on a notre espace famille, on a des instances comme les équipes éducatives où l'idée aussi de construire tous ensemble avec et avec l'enfant aussi sur le parcours, les difficultés qui parfois ils peuvent rencontrer donc c'est une instance où on réunit l'ensemble des acteurs et la famille, au cœur c'est la famille, et l'élève aussi participe au sein même de ces instances des équipes éducatives et puis d'autres instances puisque par le biais d'associations de parents d'élèves, la participation, ce n'est pas la participation c'est même l'élaboration de ce qu'ils veulent mettre en place au sein même de l'école comme activités, faire vivre l'école et puis d'autres instances par le biais par exemple des conseils, du conseil d'établissement, j'en avais un au mois de juin où j'avais trois familles qui sont à la même hauteur que tous les autres partenaires, que ce soit enseignant où tous les personnels qui gravitent autour d'eux dans l'école et donc où on co-construit cette école. Voilà quelques petits exemples comme ça mais l'idée c'est vraiment de construire ensemble pour un intérêt commun.

Sabine

Voilà alors moi je m'appelle Sabine, je vais prendre la suite de ce qui vient de vous être présenté, depuis hier je suis très attentive à tout ce qui se dit, j'ai même été très touchée parfois par l'un ou l'autre témoignage, je me suis demandée quelle pouvait être la petite goutte que je pouvais moi amener à tout ce qui a été très riche dans les partages jusque-là et je me suis dit que ce qui me paraissait le plus juste c'est de vous parler, sous la forme d'un témoignage, tant de mon parcours plutôt long de travailleur social dans la protection de l'enfance mais de ce parcours qui rencontre une belle opportunité c'est-à-dire celle de participer à l'action recherche dans le groupe de Colmar. Voilà donc ma petite contribution-là que je vous propose, c'est ce témoignage. Nous nous sommes mis en route à Colmar depuis décembre 2017 et le groupe va cheminer jusqu'à fin 2019. Et dans cette action recherche, déjà je sens beaucoup d'effets de ce qui se produit quand je me retrouve après le travailleur social qui travaillent dans le cadre d'un service de milieu ouvert. Alors je voudrais faire un petit arrêt sur les effets que déjà ça produit. D'abord dans cette action recherche, on s'est mis tous autour d'une table et je voudrais parler de la notion du temps. La temporalité pour moi ce n'est pas une petite affaire, quand je suis éducatrice je cours à longueur de temps pour m'occuper des 31 enfants qu'on me demande d'accompagner. Alors pouvoir s'arrêter, être dans une temporalité où on peut être dans la continuité c'est quelque chose qui me paraît super important. Donc se mettre autour d'une table ça nous a donné l'occasion de nous découvrir et parfois de découvrir des institutions qui étaient tout à côté, je parlais du décloisonnement et c'est un deuxième message que j'ai envie de transmettre qu'il est important d'aller nous rencontrer les uns les autres pour réunir nos forces. Voilà donc nous avons senti au fur et à mesure des rencontres mensuelles comment nous avons, grâce à la personne qui nous accompagnent dans tout ce travail, Yasmine mais aussi grâce à chacun de nous comment nous avons pu tisser des liens pour mieux nous connaître, des liens entre les professionnels, les bénévoles et tous les acteurs sociaux qui gravitent autour, qui œuvrent dans la protection de l'enfance donc c'est déjà pouvoir s'arrêter, ne pas courir, prendre le temps de faire connaissance les uns avec les autres, prendre le temps d'écouter autrement les parents parce que bien sûr nous nous engageons dans des interviews. Je vais redire ce qui a déjà été dit tout à l'heure c'est-à-dire changer de posture, pour moi ce qui est fondamental à ce moment-là, c'est de mettre

Atelier 1_soutien à la parentalité.doc

une trentaine d'années d'exercice dans le travail social de côté enfin de côtés pas tout à fait de côtés mais de prendre un autre habit, d'avoir une autre posture et de réinterroger les choses, de les écouter beaucoup plus librement c'est-à-dire que là je n'ai pas la pression d'objectifs que fixe le magistrat pour atteindre certains points, certains objectifs. Donc cette action recherche permet d'articuler vraiment une réflexion et une action de terrain alors je me suis vraiment surprise dernièrement autour de deux situations très concrètes, à me dire là vraiment l'action recherche il y a déjà des choses très fortes qui se produisent. Alors je me suis questionnée de tout temps mais je sens très clairement que ça aiguise d'autant plus mon questionnement et ça produit aussi un décalage entre ce que je perçois que nous faisons et ce que nous pourrions faire. J'espère que la suite ce sera créer une force pour permettre d'améliorer encore nos manières d'accompagner les familles dans la protection de l'enfance. Quand je dis que ça produit des effets donc j'ai envie de me risquer à quelques questions, j'ai l'impression que je mets des lunettes un peu différentes quand j'accompagne des situations, que j'ai un regard beaucoup plus global, que je n'oublie pas bien sûr la protection de l'enfant mais que j'entends encore plus qu'avant la voix des parents. Alors j'ai deux exemples précis et puis je pense que j'arrêterai là-dessus même s'il l'envie serait de développer encore plus. Je pense à une famille avec laquelle régulièrement nous pointons de la résistance dans l'accompagnement et où nous nous disions mais finalement on pourrait un petit peu faire passer tous les éducateurs du service pour l'accompagnement de cette famille et ben là je réfléchis vraiment tout à fait autrement à cette question de résistance, c'est un des exemples. Et j'ai un autre exemple d'une famille où il y a déjà eu du placement, différents enfants où dernièrement au cours d'un entretien j'ai appris que la maman attendait un enfant, un autre enfant et qu'elle nous masquait cette grossesse et donc s'arrondissant vraiment bien elle a fini par ne plus pouvoir trop masquer cette grossesse. Et mon regard sur cette grossesse sur les inquiétudes notamment de la puéricultrice de secteur a là aussi était très différent parce que je me suis dit que n'allons pas trop vite à penser retrait de ce bébé qui n'est pas encore né mais prenons vraiment le temps d'accompagner ces gens autour de cette grossesse et de cette naissance. Voilà ces deux exemples concrets que je me risque de vous de vous partager mais où il s'est produit vraiment quelque chose de différent. Je redis que ça a valeur un petit peu de témoignage, voilà c'est la petite contribution que je voyais à tous les partages que nous avons entendus, merci.

Lise-Marie Schaffhauser

Merci beaucoup, on va revenir un peu sur la méthodologie peut-être et puis écouter vos questions, j'aurais voulu, avant de donner la parole à Catherine, donner la parole à Bénédicte Goussault qui fait partie de cette équipe depuis longtemps, depuis le PEPS, et Bénédicte a été un des chercheurs qui a mené la recherche par les pairs dont vous avez entendu parler. Voilà j'aimerais Bénédicte que tu puisses peut-être faire le lien entre ces travaux.

Bénédicte Goussault

Bonjour à tous je ferais bien écho à ce que vient de dire Sabine, c'est-à-dire que si une recherche participative change les postures des participants, professionnels ou famille, ça change aussi la posture d'une sociologue, je peux vous le dire, c'est-à-dire que dans une recherche participative c'est plus moi qui sait mais c'est l'ensemble du groupe qui apporte dans la recherche des éléments auquel je n'aurais pas pensé toute seule parce que je ne suis que sociologue. Et donc mon expérience précédente a été une recherche qu'on a appelée par les pairs, qui était aussi financée par l'Onpe, dont le rapport se trouve sur le site de l'Onpe et avec deux collègues sociologues de Créteil nous avons voulu travailler sur ce qu'on appelait la transition à l'âge adulte, c'est-à-dire les 18 ans des jeunes de l'aide sociale à l'enfance du foyer aux familles d'accueil. Et nous avons travaillé avec les Apprentis d'Auteuil et avec SOS villages d'enfants et deux départements le 92 et 94. Et nous avons

tout de suite constitué une équipe de chercheurs avec quinze jeunes qui avaient vécu cette transition à l'âge adulte on mettra des guillemets à transition et qui avait cinq ou dix ans de plus que ces 18 ans un peu fatidique et nous avons construit, produit, fait la recherche ensemble. Alors il a fallu bien sûr qu'ils apprennent la méthodologie d'une recherche très qualitative bien sûr et c'est eux qui ont d'abord fait l'ensemble des entretiens et on peut déjà voir que le matériau fourni c'est-à-dire les entretiens n'ont rien à voir avec ce que moi vieille sociologue j'aurais obtenu c'est-à-dire que les jeunes entre eux se disaient "ah oui moi c'est pareil ah oui intel y revenait quelques fois sur des lieux où ils avaient eux-mêmes été, des foyers dans lesquels ils avaient eux-mêmes déjà vécu et donc il n'hésitait pas à échanger comme des pairs et à se dire "ah oui moi je sais à oui moi je suis d'accord ben moi voilà ce qui m'est arrivé" donc une sociologie qui n'est pas du tout la sociologie traditionnelle avec la distance et tout mais au contraire la proximité et l'empathie qui a donné vraiment des choses qu'on avait jamais obtenu. Ensuite l'analyse et bien de la même façon nous l'avons fait ensemble et avec très souvent des remarques et des choses auxquelles je n'aurais pas pensé tout seul et, comme vous voyez j'ai 40 ans de sociologie derrière moi mais vraiment des apports auxquels je pensais pas par exemple j'avais élucubrer sur indépendance et autonomie vous voyez bien le genre et il y en a un qui m'a dit "ouais enfin tu oublies la maturité dans cette affaire", ok et puis transition non on ne va pas parler de transition, on va parler de rupture, de choc, de tout ce que vous voulez mais pas de transition c'est quand même trop doux. La dernière chose que je voudrais dire c'est que nous avons produit un magnifique rapport à l'Onpe mais que ce qui fait le plus tilt partout c'est une pièce de théâtre qui s'appelle justement "pas le temps" et que une metteuse en scène a fait à partir de notre de notre rapport et qui fait vraiment un tabac si j'ose dire, qui va être à Avignon d'ailleurs et qui retraduit très bien ses discours, ses postures et et des jeunes et des pairs. Oui je voulais juste dire que par exemple sur les entretiens, les jeunes qui ont été interviewés disait "tu sais nous on a un entretien tout bienfait pour le juge, pour l'assistante sociale, pour l'éducateur, pour toutes les personnes qui nous interrogent, on a un truc bien blindé, avec toi je ne peux pas faire ça je suis obligé de faire autrement plus vrai". Voilà je vous remercie.

Catherine Delcroix

Alors je voudrais ajouter quelques mots au niveau méthodologique. Un des aspects vraiment important c'est que dans les équipes et je voulais souligner ici que les assises sont l'occasion pour les personnes du Mans et de Colmar de vraiment se rencontrer, d'échanger déjà. Il y a un manque mais on fait un travail commun et dans les équipes il y a eu le choix et la demande à des familles de pouvoir être interviewées en essayant de repérer des situations diverses pour justement comprendre la complexité, la pluralité des situations vécues par les personnes, ça c'est un premier point extrêmement important. Et obtenir l'accord des familles qui participent en donnant leur interview c'est toute une démarche d'apprivoisement où justement elles savent que ça ne va pas être justement ce que Bénédicte vient de dire, des entretiens de type travail social, c'est quelque chose d'autre, c'est quelque chose où l'expression, la critique aussi est possible. Un point essentiel de la méthodologie c'est qu'il y a une transcription et puis il y a une restitution à la famille de la transcription c'est-à-dire que la famille peut mettre des choses en plus en enlever, rediscuter avec nous et avec l'équipe, être véritablement actrice dans le processus d'analyse et de recherche aussi. Ça c'est vraiment très fort et bon je voulais vous donner une petite anecdote qui n'est pas liée directement à la recherche action d'ici mais qui est liée à la première recherche action que j'ai menées qui était à Nantes. En fait j'avais une demande d'un club de prévention qui m'avait dit écoutez il y a des actes d'incivilité sur le quartier de la part de jeunes issus de familles maghrébines, on a l'impression que les pères de famille ne s'occupent pas de leurs enfants et on voudrait qu'il y ait une recherche mais attention madame Delcroix si vous faites vous-même la recherche on croira pas vos résultats alors je leur ai dit "écoutez d'accord mais moi je vous donne, en tant que méthodologue

Atelier 1_soutien à la parentalité.doc

je vous dis voilà on va partir de vos présupposés mais une bonne recherche, c'est une recherche où les présupposés basculent et ils étaient persuadés que les pères de famille, par exemple n'autoriserait jamais que l'on interview leurs femmes. Ça n'a pas du tout été le cas et ce n'est pas moi qui leur ai dit, ils l'ont constaté parce que la mère a donné aussi son interview, les enfants de 16 à 25 ans aussi mais aussi ils étaient persuadés que ces familles n'avaient pas de relations avec d'autres voisins français etc. Et toute la déconstruction de leurs propres présupposés s'est faite à partir de même en transcrivant, en relisant ce que les gens leur avait dit et en voyant que par exemple il posait trois fois la même question. Donc le travail de transcription et le travail de restitution à la famille ce sont des étapes fondamentales pour avancer dans la déconstruction des représentations réciproquement parce que c'est Alain Guézengar qui est très important et qui parlait toujours de procès réciproque, il y a une méfiance réciproque. Apprendre à faire tomber cette méfiance pour voir vraiment quelles sont les possibilités, les potentialités du travail en commun, c'est ce que cette recherche action ici mais aussi d'autres elle peut permettre entre les gens de différents services ça a été dit mais aussi par rapport à des familles qui sont suivies souvent dans la durée et qui ont des choses aussi à exprimer, critiques aussi constructives à dire "ah là ça a été formidable". Et si vous voulez à partir de cet ensemble de recherche actions qui sont menées, j'ai eu l'idée à Strasbourg de créer ce que j'ai appelé "migreval" c'est-à-dire une base de données à accès limité, c'est-à-dire pour des chercheurs parce qu'il y a la question de l'anonymat qui est très fondamentale, on n'en a pas parlé ici mais au niveau méthodologique, il y a une protection, c'est-à-dire que c'est anonymisé, pseudonymisé parce qu'on peut quand on fait des récits de vie on retrouve quand même des éléments qui permettent d'identifier les personnes et donc cette base de données à Strasbourg on garde les récits, bon c'est des migrants et leurs descendants mais pas seulement aussi par rapport aux familles qui ont été suivies dans le cadre de la protection de l'enfance pour que justement elles donnent avoir spontanément sans qu'il y ait ce danger, leur avis à travers les effets sur leurs enfants, sur eux-mêmes, sur leur entourage des dispositifs par lesquels ils sont passés, et c'est une forme d'évaluation qui par le biais de la recherche action est légitimée, c'est-à-dire qu'il y a à la fois les personnes accompagnées accueillies, il y a les professionnels de toutes sortes d'institutions et puis il y a l'université aussi et il y a une écriture en commun, soit des rapports finaux ou alors des ouvrages c'est ce qui a été fait dans l'université populaire, ce qu'on a fait avec Toulouse aussi un très gros ouvrage chez Petra. Et c'est ce que j'ai pu faire aussi avec une famille d'origine marocaine et ça tous ces éléments de partage commun mais de travail commun de construction à travers les étapes de la recherche, je pense que c'est des outils que chacun d'entre nous on peut favoriser et surtout dont il ne faut pas oublier les effets et c'est là qu'il faut réfléchir aux possibilités de conserver ces éléments voilà aussi sur une base historique.

Lise-Marie Schaffhauser

J'ajoute aussi que migreval a une connotation franco-allemande, ce que tu as oublié parce que c'était un travail de comparaison voilà sur deux territoires. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose avant qu'on passe aux questions ? Des questions par rapport à ce travail qui est en cours, vous avez compris que c'était un travail de longue haleine qu'il était en cours et qu'il mettait en œuvre des postures professionnelles non professionnelles sur deux territoires, c'était quand même une grosse histoire je pense qu'on reviendra peut-être un jour en parler quand on sera plus avancé mais ça paraissait important pour la démarche. Des questions ?

Personne 1

Bonjour je suis éducatrice spécialisée je travaille à l'ASE de Saint Nazaire alors ce n'est pas vraiment une question c'est plutôt un bref témoignage qui rejoint un petit peu votre expérience. Quand je suis arrivé à l'ASE en 2012. Tous les ans on fait une réunion de synthèse à l'échéance de la mesure donc

toute l'année on suit l'enfant et ses parents et puis le jour de la synthèse en fait on travaillait entre nous travailleurs sociaux sur l'année écoulée, le travail accompli mais sans les parents et ce qui pouvait poser question. Et depuis printemps 2016, portés par nos cadres on a réfléchi sur comment intégrer l'enfant dans les réunions de synthèse et depuis un an on y est, du coup les parents sont associés donc on s'inspire aussi du travail mené par l'ASE de Chateaubriand et du coup ça fonctionne très bien, les parents sont aux synthèses et du coup leur parole est vraiment prise en compte, il y a beaucoup moins de non-dit, beaucoup moins de malentendu et puis on apprend aussi des parents qui peuvent parfois nous renvoyer des choses sur notre pratique et c'est très porteur et très constructif. Voilà c'était un petit peu en lien avec ce que vous disiez par rapport à mettre le parent au cœur.

Gwenola Hubert-Toutain

Je vous remercie ça rejoint aussi le travail qu'on mène à Migennes évidemment les familles sont à toutes les synthèses et les enfants aussi, même les tous petits.

Personne 2

Bonjour juste une phrase, je suis chef de service depuis six ans et c'est vrai que dès le départ à Colmar pour la fondation des Apprentis d'Auteuil, dès le départ les parents étaient associés c'est-à-dire au parcours du jeune, ils sont là avec nous, on débat pendant une heure et demie, aux synthèses de fin de mesure où ce sont eux qui construisent avec nous les préconisations parce que c'est leur vie. Et moi je tiens à dire depuis six ans, je suis manager responsabilité des équipes, je pense que des équipes ne peuvent bouger que si leur manager bouge. Merci.

Personne 3

Bonjour je me présente, je suis fondatrice d'un collectif qui officie sur le territoire et qui regroupe des milliers de familles donc en France qui sont suivis par les services sociaux et avec ma collègue qui est avec moi on a été nous-même concernés par le placement de nos enfants. Et donc nous avons pris la décision dans notre parcours de prendre un petit peu de recul et d'analyser un petit peu la pratique des travailleurs sociaux. Suite à cela nous avons pu communiquer donc aux familles sur le territoire comment s'adapter justement à votre discours qui effectivement n'est pas si simple pour des gens qui n'ont pas cette formation d'éducateur ou vous avez, c'est vrai, un langage qui est plus ou moins codifié, qui n'est pas forcément accessible pour tous. Donc nous avons nous un petit peu travaillé là-dessus et faisons un petit peu le pont avec les familles entre institutions familles afin de leur apporter cet accès, que nous trouvons du coup essentiel de façon à dans un premier temps, apaiser la situation, dans un deuxième temps décanter et dans un troisième temps faire évoluer au plus vite la situation ne serait-ce que dans l'intérêt des enfants puisque sans les parents il n'y a pas d'enfants entre guillemets, voilà on estime que les enfants ont besoin aussi des parents. Nous officions depuis 2011-2012 et nous avons pu nous apercevoir qu'à cette période-là effectivement les familles étaient exclues c'est-à-dire qu'au-delà des entretiens qu'ils avaient avec les services sociaux, une fois que la porte était fermée, la vie était très dure du fait d'avoir les enfants placés puisque on ne demandait jamais aux familles comment elles allaient en dehors, c'est-à-dire quel lien elles avaient avec leurs voisins ? Quel lien elles avaient avec leurs familles ? alors que nous avons pu analyser sur le terrain que tout éclatait en fait en dehors, elles n'avaient plus de contact social, elles n'avaient plus la possibilité de se remettre debout et bien souvent au-delà des traumatismes qu'elles avaient eu dans leur enfance ou autre, si j'ose dire, une dépression se remettait en route et ne faisait qu'aggraver la situation donc plus moyens de se relever, nous avons des parents qui sont dans des états aujourd'hui de santé mentale catastrophique, de santé physique catastrophique qui ne leur permettra peut-être plus jamais de récupérer leurs enfants. Et je vous remercie pour votre discours et notamment, je n'ai que le prénom, Sabine je vous remercie pour ce changement de lunettes, vous êtes en train de dire

Atelier 1_soutien à la parentalité.doc

aujourd'hui que vous avez été éducatrice à l'aide sociale à l'enfance que vous avez pu pratiquer d'une certaine façon et qu'en rejoignant ce groupe de chercheurs vous avez pu mettre d'autres lunettes et vous aussi vous mettre comme disait votre collègue au même niveau que les familles d'un point de vue accès de compréhension, parce qu'il ne faut pas oublier une chose c'est qu'en tant que travailleur social vous pouvez entendre mais ne pas comprendre, parce que ne comprend que quelqu'un qui a vécu la situation, entendre tout le monde peut le faire mais comprendre c'est différent. Mais je vous remercie pour votre travail de ce groupe de recherche parce que ça vient dire aujourd'hui que les choses évoluent et que les familles commencent à intégrer aussi ce processus où leurs enfants sont placés et pour notre part on trouve que c'est essentiel parce que l'enfant a besoin de ses parents même si celui-ci est placé, alors je vous remercie.

Gwenola Hubert-Toutain

Madame on est intéressé par connaître le nom de votre groupe, de votre association ?

Personne 3

Alors dans un premier temps ça s'appelait, alors ça va froisser certaines personnes je suppose, mais c'était à l'époque avant 2011-2012 on avait appelé ce collectif PAE, placements abusifs d'enfants où certaines familles, vous parliez de résistance tout à l'heure parce qu'on s'est aperçu que les familles effectivement étaient résistantes dans le fait qu'elles n'avaient pas accès à ce langage. Et donc la communication était difficile et ça on l'a bien analysé et ce collectif PAE va se transformer en CIR donc Cellule d'Intervention et de Réconciliation de façon à faire le pont entre les institutions et les familles pour leur donner accès au langage, pour apaiser la situation et faire en sorte que les choses se décantent beaucoup plus vite.

Sabine

Je voudrais rebondir sur ce que vous venez de dire on n'a peut-être pas dit suffisamment clairement que nous avons des parents qui sont également dans cette action recherche, ça a été dit mais je le redis qui ne sont pas présents là. Notamment à Colmar nous avons une maman qui a intégré le groupe de l'action recherche et qui je peux préciser nous fait énormément bouger par tous les retours qu'elle peut nous faire, elle-même aussi a eu donc affaire à la protection de l'enfance, à des choses douloureuses pour ses enfants, elle nous amène beaucoup de matière, participe beaucoup à la compréhension des choses. Et puis je veux rajouter encore une chose pour moi c'est une question de rencontres c'est ça le point central, comment on écoute, comment on comprend, comment on ne se laisse pas piéger par nos propres représentations, comment on remet l'humain au cœur de tout ce que nous faisons dans le travail social. Et je crois que plutôt que de parler de résistance des familles, il faudrait se questionner à l'envers et se dire pourquoi est-ce qu'on n'arrive pas à les rencontrer mais dans le sens d'une vraie rencontre. Voilà je pourrais développer encore et encore mais je m'arrête là.

Personne 3

A ce sujet sur la rencontre avec les familles je pense qu'il y a une certaine frilosité en fait. Peut-être que les travailleurs sociaux ne se rendent pas compte, mais nous l'entendons en tout cas sur le territoire que les familles sont de plus en plus frileuses quant à demander des aides par peur, par peur de se faire placer leurs enfants, par peur d'être stigmatisées puisque même on voit bien que dans la politique aujourd'hui la stigmatisation est forte sur la classe populaire, sur la classe sociale la plus basse et il est vrai que c'est compliqué de recevoir de telles infos et du coup ça amène une certaine peur dans cette classe sociale je pense.

Personne 4

Je voudrais vous faire part de mon expérience parce que moi je suis on travaille ensemble je suis énormément sur le terrain donc je travaille énormément avec les éducateurs du terrain avec les directeurs enfance famille que je remercie énormément parce que notamment dans la Drôme nous avons énormément pu avancer, c'est là où j'habite. Je remercie beaucoup les éducateurs qui sont venus à notre rencontre pour nous demander comment évoluait cette situation au lieu de partir braquer contre la famille, ils ont notre numéro donc ils nous appellent et nous disent est-ce que vous pouvez aller les rencontrer et leur demander ce qui les frustre, ce qui les rend si agressifs, et quand je vais rencontrer les familles que je reçois et que l'on me dit mais l'éducateur de toute façon il ne m'aime pas, il n'aime pas mes enfants, il veut me les enlever, ce qu'il veut c'est détruire ma famille, et que moi je retourne avec ce côté de la famille et que l'éducateur me dit "mais ce n'est pas du tout ça que je veux". Et là je lui propose une rencontre et ma collègue ou moi faisons le lien et là la famille se dit apaisée et repart dans un travail de réconciliation avec l'éducateur, les services où nous c'est le moment où on s'éclipse mais le travail peut repartir et souvent à ce moment-là les visites, qui avaient cessé, reprennent.

Régis Sécher

Merci beaucoup pour ce témoignage, je trouve qu'il n'y a pas besoin de conclusions, elle vient d'être faite par les intervenantes. Donc on doit libérer les locaux, donc on vous remercie. On est un peu embêté car on voulait poursuivre le dialogue mais il faut que l'on arrête et on se retrouve sous l'arbre à palabres qui se trouve à la sortie. Merci de votre attention.